



International
Confederation
of Midwives
Strengthening Midwifery Globally

Confédération internationale des sages-femmes

Rapport annuel 2021 de l'ICM



Confédération internationale des sages-femmes

Rapport annuel 2021 de l'ICM

Table des matières

Liste des acronymes	4
Message de la Présidente	6
Message de la Directrice générale	9
I. Présentation générale	12
2. Le contexte de notre travail	13
Des progrès face à l'adversité : les défis actuels de la pratique sage-femme	13
3. Mise en œuvre de notre plan stratégique : progrès réalisés au cours de la première année	15
PS1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme	15
Renforcement des systèmes internes	15
Renforcement de la gouvernance	17
Suivi, évaluation et apprentissage	22
Agilité, adaptation et réactivité	22
Renforcement au niveau régional	23
Outils numériques et mobiles et ressources de gestion des connaissances	25
Prochaine génération de sages-femmes	26
Projets soutenus par la mise en œuvre de la stratégie	27
PS2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme	27
PS3 : Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.	31
Tirer parti du plaidoyer et de la communication pour les sages-femmes et les femmes	31
Renforcer les capacités de plaidoyer et de communication des sages-femmes et des AM	32
Fournir un leadership éclairé et une expertise technique dans le cadre de partenariats mondiaux et régionaux	33
Résumé des états financiers	35
Résumé des recettes et des dépenses 2021	36
Politique concernant l'actif disponible	36
Politique en matière de réserves	36
4. Prochaines étapes	37
5. États financiers	38
5.1 Bilan	38
5.2 État des recettes et des dépenses	39
5.3 Tableau des flux de trésorerie	40
5.4 Notes générales sur les états financiers	40
5.5 Notes sur le bilan - fonds propres	43
5.5.1 Réserves libres	43
5.5.2 Fonds spéciales	43
5.6 Notes sur le bilan - actifs	44
5.6.1 Actifs corporels et incorporels	44

5.6.2 Comptes débiteurs	44
5.6.2.1 Rotary (dans Autres comptes débiteurs)	45
5.6.2.2 Subventions	45
5.6.3 Travaux en cours	45
5.6.4 L'argent liquide	45
5.7 Notes sur le bilan - passif	46
5.7.1 Passif à long terme	46
5.7.2 Passif courants	46
5.7.3 Subventions	46
5.8 Engagements hors bilan et droits et obligations conditionnels	48
5.8.1 Obligations financières annuelles	48
5.8.2 Réunion du Conseil et Congrès triennal	48
5.8.3 Congrès triennal 2023 Bali	49
5.8.4 Autres considérations	49
5.9 Notes générales sur l'état des recettes et dépenses	49
5.9.1 Recettes de l'ICM	49
5.9.2 Dépenses de l'ICM	51
5.10 Résumé du budget 2022	54
6. Rapport des commissaires aux comptes indépendant	56
7. Annexes	59
7.1 Membres du personnel du bureau central en 2021	59
7.2 Les membres du conseil d'administration en 2021	60
7.3 Commissions du conseil d'administration : Commission permanente sur la recherche, la formation et la réglementation	61
7.4 Commission du programme scientifique et professionnel pour le Congrès triennal virtuel 2021	62
7.5 Réunions régionales en 2021	63
7.6 Résumé des projets	63

Liste des acronymes

AM	Association membre
APP	Asociación de Parteras Profesionales (Association des sages-femmes professionnelles)
DG	Directrice générale
EPI	Équipement de protection individuelle
ERBC	Équipes régionales du bureau central
ICM	Confédération internationale des sages-femmes
IPPPR	Independent Panel for Pandemic Preparedness and Response (Panel indépendant pour la préparation et la réponse aux pandémies)
JEDI	Justice, Équité, Diversité et Inclusion
MACAT	Outil d'évaluation des capacités des associations membres
PS	Priorités stratégiques
RMC	Soins de maternité respectueux
SDSR	Santé et droits sexuels et reproductifs
Sida	Agence suédoise de coopération internationale au développement
SoWMy	L'état de la pratique de sage-femme dans le monde
SSRMNA	Santé sexuelle, reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent
WRA	White Ribbon Alliance
YML	Jeunes sages-femmes leaders

Notre vision

L'ICM envisage un monde où chaque femme enceinte et son nouveau-né auraient accès à des soins prodigués par une sage-femme.



Notre mission

Renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.

Message de la Présidente

En ma qualité de présidente de l'ICM, c'est pour moi un grand honneur de vous livrer mes réflexions sur l'année qui vient de s'écouler ; une année qui ne manquera pas de rester dans les annales de la pratique sage-femme comme marquant le point de départ de la pérennité de l'ICM. Je ne veux pas dire par là qu'avant l'introduction de notre plan stratégique 2021-2023, nous n'étions pas une organisation crédible et appréciée, mais je souhaite prendre acte du changement fondamental qu'a récemment connu l'ICM et des défis et des opportunités qui accompagnent le changement et la croissance.

Lorsque je pense à 2021, je ne pourrais être plus fière de mes collègues du conseil d'administration et de l'équipe du bureau central de l'ICM, dirigée par le Dr Sally Pairman, pour leur engagement envers la pérennité de l'ICM et leur foi inébranlable en cette organisation et son potentiel. La prospérité de l'ICM fait écho à celle de nos associations membres et de la profession de sage-femme dans son ensemble. L'année dernière, nous avons eu l'occasion d'établir de nouvelles structures et de nouveaux processus afin que notre croissance soit évaluée et englobe la communauté mondiale que nous sommes fiers de représenter. En formalisant nos méthodes de travail, aussi bien au niveau du conseil d'administration que du bureau central, nous nous sommes placés sur une trajectoire de réussite à long terme.

Cependant, dans le cadre de cette évolution au sein de l'ICM, il ne faut pas oublier que notre croissance se heurtera à des obstacles, comme c'est déjà le cas, et que c'est la façon dont nous résoudrons ces difficultés qui sera le véritable indicateur de notre capacité à prospérer. L'ICM est une organisation apprenante, une organisation qui trouve sa voie en dirigeant avec compassion, en faisant des erreurs et en affrontant les défis toute en restant soudée, aussi bien au niveau du conseil d'administration que du bureau central. En 2021, nous avons commencé à introduire des changements pour garantir que le conseil d'administration ait les moyens de gérer une ICM plus professionnalisée. L'une des principales façons d'y parvenir est de réduire la taille du conseil d'administration en 2023, ce qui permettra à ses membres, à la directrice générale et au bureau central d'entretenir des relations plus équitables, et de rendre la direction de l'ICM plus accessible aux AM et aux sages-femmes qu'elles représentent. Nous allons également passer à un conseil d'administration basé sur les compétences. Cela veut dire que les futurs membres du conseil d'administration seront recommandés au Conseil sur la base de leurs compétences dans des domaines pertinents tels que la gouvernance et les finances. Ces changements s'inscrivent dans le cadre de notre engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion et sont motivés par la volonté de supprimer les procédures et les barrières inutiles.

Nous nous éloignons également d'un système de gouvernance hiérarchique grâce à la dissolution du comité exécutif, ce qui a supprimé la dynamique du « nous et eux » entre le conseil d'administration et le comité exécutif. Il ne nous reste plus que des comités et les membres du conseil d'administration y participent en fonction de leur expertise. De même, par le passé, la présidente de l'ICM était chargée de s'exprimer au nom de la Confédération lors de conférences. Nous demandons désormais aux membres régionaux du conseil d'administration de représenter l'ICM, afin de diversifier les visages et les voix de la direction de notre Confédération. L'année dernière, pour la première fois, nous avons commencé à examiner attentivement le leadership de notre organisation et à reconnaître que l'ICM est composée de femmes, qui travaillent pour des femmes et qui font un travail de



Message de la Présidente

Franka Cadée

femmes. Le conseil d'administration a donc décidé de s'orienter vers des méthodes de travail plus féministes. Par exemple, nous favorisons maintenant une prise de décision davantage axée sur les délibérations que sur la majorité. Nous écoutons et tenons désormais compte des points de vue de tous les membres du conseil d'administration. Si un membre du conseil d'administration hésite à appuyer une proposition, nous cherchons à en comprendre la raison, car parfois une opinion minoritaire représente un point de vue important et différent que d'autres n'ont pas perçu.

Ces changements importants interviennent dans le contexte d'une pandémie mondiale. Je sais qu'à travers le monde, des équipes comme celle de notre conseil d'administration et de notre bureau central sont stressées d'avoir à communiquer par le biais de la technologie, et nous ne devons pas sous-estimer l'impact de cette situation sur nos interactions avec les autres et notre développement. En fait, ce n'est que vers la fin de l'année 2021, soit plus d'un an après le début du mandat de l'actuel conseil d'administration, que nous avons enfin commencé à cerner et à comprendre la culture distincte de notre conseil d'administration, et donc à trouver nos voix collectives et individuelles. Au cours de l'année passée, l'un des exercices qui ont permis de cimenter notre identité et d'unifier les membres du conseil d'administration a été notre travail sur les valeurs de genre, d'équité, de diversité et d'inclusion. Un conseil d'administration plus restreint, basé sur les compétences et moins hiérarchisé, s'inscrit dans le respect de ces valeurs, mais il en va de même des nouveaux aménagements financiers qui permettront à l'ICM d'accueillir des candidats à la présidence issus de toutes les régions du monde et de tous les milieux socio-économiques. De tous les changements qui ont eu lieu au cours de l'année écoulée, cet engagement à donner la priorité à la représentation de nos membres est peut-être ce dont je suis le plus fière.

Si 2021 a été l'année de l'établissement des bases d'un changement monumental, 2022 et 2023 seront les années où nous développerons et mettrons en œuvre les ambitieux objectifs de l'ICM. Toute bonne structure repose sur des fondations solides et je suis convaincue que ce que nous avons réalisé en 2021 nous a permis de construire une organisation plus vaste et plus accueillante, non seulement pour les membres du conseil d'administration, le personnel du bureau central et les associations membres, mais aussi pour les sages-femmes et les femmes du monde entier.

En route pour 2022 et le centenaire de l'ICM !



Dr. Franka Cadée

Message de la Directrice générale

Quelle année ! Dans un contexte de pandémie, l'ICM a pris des mesures importantes pour se transformer stratégiquement et accroître son influence afin de continuer à être une voix puissante pour les sages-femmes et les femmes dans le monde.

Grâce aux nouveaux fonds complémentaires de la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) et au financement de base de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) reçus en 2020, notre objectif pour 2021 a été de construire une ICM plus pérenne, qui cherche à renforcer nos associations de sages-femmes, nos sympathisants et nous-mêmes. Ainsi, nous avons commencé l'année avec deux grands changements dans le mode de fonctionnement de notre organisation : nous avons augmenté nos effectifs et commencé à mettre en œuvre notre stratégie triennale. C'est dans ce contexte que l'équipe du bureau central et le conseil d'administration ont accompli tant de choses pour nos membres et notre profession : nous avons annoncé la campagne PUSH, nous avons transformé notre congrès en un événement entièrement numérique qui s'est déroulé sur un mois, nous avons publié des preuves mondiales solides pour notre profession et diplômé une cohorte de jeunes sages-femmes leaders. Et ce ne sont là que quelques-unes de nos nombreuses réalisations programmatiques et organisationnelles en 2021.

En élargissant nos effectifs de manière significative (d'environ 8 personnes en 2020 à 23 personnes à la fin de 2021) nous avons pu accroître nos capacités et offrir un leadership plus stratégique sur tous nos piliers de travail. Cependant, ces changements ont apporté leur cortège de problèmes, que la pandémie n'a pas permis de résoudre. Plus de la moitié de notre équipe travaille désormais en dehors des Pays-Bas et nous entretenons tous des liens virtuels. C'est dans ce contexte que nous avons dû nous efforcer d'instaurer la confiance dans une période de changement, nous mobiliser derrière notre nouvelle vision commune et créer des lignes de communication claires et simples dans un environnement dynamique. Nous n'avons pas toujours été à la hauteur et je suis la première à admettre que nous avons sous-estimé l'impact de ces changements à la fois sur le plan personnel et professionnel. Cependant, ce que nous avons appris, c'est que pour que tout le monde adhère à une vision commune, nous devons chercher explicitement à créer ensemble la culture, les valeurs et les comportements que nous voulons voir incarner par notre organisation. J'ai hâte de poursuivre nos progrès et d'affiner ce processus tout au long de l'année 2022.

La mise en œuvre de la première année de la stratégie triennale a nécessité un changement de paradigme dans notre mode de fonctionnement et, surtout, dans notre façon de suivre et d'évaluer les enseignements tirés. Il ne suffit pas de compter le nombre de programmes que nous avons mis en œuvre ou le nombre d'AM que nous servons. Afin de continuer à renforcer nos capacités et de nous positionner en tant qu'organisation clé dans cet espace, nous devons mieux comprendre notre influence et en tirer parti pour mieux réussir à l'avenir, par exemple : comprendre comment nos jeunes sages-femmes leaders se servent de ce qu'elles ont appris dans leur programme de formation, au sein de leur communauté ; travailler avec les AM pour voir où se situent les manques de ressources et comment nous pouvons les aider à mener leur plaidoyer au niveau national ; réfléchir à nos propres pratiques en matière de genre, d'équité et d'inclusion pour mettre en lumière nos propres privilèges et préjugés et y remédier. Tenir compte de ces connaissances et s'en



Message de la Directrice générale
Sally Pairman

inspirer nous permettra de gagner confiance en nous-mêmes et en notre travail pour améliorer le statut de la profession de sage-femme et l'élever au niveau qu'elle mérite.

Que représente ce changement ? Je pense que l'ICM entre dans une ère nouvelle, une ère qui respecte les enseignements du passé, mais qui est prête à s'adapter et à changer pour relever les défis futurs. Nous constatons un changement d'attitude à l'égard des sages-femmes et de plus en plus de gens réalisent que le combat de ces dernières pour de meilleures conditions de travail et pour l'autonomie est un combat pour toutes les générations futures. En prévoyant maintenant des temps difficiles et incertains, nous créons une organisation forte et résiliente qui a une vision claire de la meilleure façon de représenter les nombreux défis auxquels les sages-femmes sont confrontées dans tous les contextes.

Je tiens donc à vous remercier toutes et tous de nous avoir permis d'arriver là où nous en sommes : de nous avoir soutenues, d'avoir lutté et résisté, et de nous avoir fait confiance dans les moments difficiles pour permettre un avenir radieux. Je pense que ce rapport illustre bien tout ce que nous avons pu accomplir au cours de la toute première année d'un plan stratégique ambitieux. Compte tenu des défis que représentent le changement et la croissance, je suis particulièrement fière de la mesure dans laquelle nous avons pu atteindre et dépasser nos objectifs pour 2021. Nous continuerons à nous appuyer sur cette dynamique, à renforcer notre stabilité et notre courage au cours des cent prochaines années de l'ICM.

Les sages-femmes et les femmes du monde entier ont également de quoi être fières : il est temps de voir nos bourgeons devenir de magnifiques fleurs.

En partenariat,

Dr. Sally Pairman

I. Présentation générale

Ce rapport présente dans les grandes lignes les principales activités entreprises en 2021 par la

Confédération internationale des sages-femmes (ICM)

Koninginnegracht 60, 2514 AE, La Haye

Enregistrement à la chambre de commerce : 27286042

Il sert de contexte au rapport financier de la section 5.

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) est une organisation non gouvernementale qui soutient, représente et œuvre à renforcer les associations professionnelles de sages-femmes à travers le monde. Fin 2021, l'ICM comptait 139 associations de sages-femmes membres, qui représentent 119 pays sur chaque continent. L'ICM est organisée en six régions (y compris sept sous-régions). À savoir :

1. Afrique (anglophone et francophone)
2. Amériques (Amérique du Nord et Caraïbes et Amérique latine)
3. Pacifique occidental
4. Méditerranée orientale
5. Asie du Sud-Est
6. Europe (Nord, Centre et Sud)

Par l'intermédiaire de ces membres, l'ICM parle au nom de plus d'un million de sages-femmes dans le monde.

L'ICM accomplit la plupart de son travail par le biais de ses membres et en collaboration étroite avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNPFA) et d'autres agences des Nations Unies ; des agences gouvernementales comme l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) ; des organisations non gouvernementales et des groupes de la société civile tels que la White Ribbon Alliance, Latter-Day Saint Charities ; des donateurs comme la Fondation Bill et Melinda Gates, le New Venture Fund, Johnson and Johnson, Direct Relief et la Fondation MacArthur ; des associations comme la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (AIP), et le Conseil international des infirmières (CII).

Comme le montre ce rapport, l'année écoulée a marqué un tournant décisif et exaltant pour notre organisation ; pour la première fois de notre histoire, nous avons pu allouer des ressources importantes à l'évaluation et au renforcement des capacités, des systèmes, de la gouvernance et du personnel de l'organisation afin de nous aligner sur une vision stratégique audacieuse pour 2021-2023 et assurer notre viabilité à long terme. Dans le même temps, nous avons travaillé avec notre communauté élargie pour peaufiner et lancer un nouveau cadre professionnel de pratique sage-femme, qui démontre une meilleure compréhension des complexités et des contributions des sages-femmes dans les pays et les communautés où elles travaillent. Nous avons également annoncé la [Campagne PUSH](#), un mouvement mondial de dix ans en faveur des femmes et des sages-femmes qui protègent et défendent leurs droits et leur autonomie corporelle. Grâce à PUSH et à d'autres projets clés de plaidoyer, nous avons commencé à construire un véritable mouvement mondial pour la profession de sage-femme, en collaboration avec nos membres et nos partenaires et en nous appuyant sur la voix des femmes.

L'année écoulée a représenté une étape passionnante dans le parcours de l'ICM et pour la profession de sage-femme en général. Nous sommes ravis d'entrer dans

une ère nouvelle et d'aborder notre travail sous un autre angle. Nous avons aussi hâte d'apprendre, de nous perfectionner et de nous adapter avec nos associations membres et nos partenaires au cours du siècle prochain.

2. Le contexte de notre travail

La profession de sage-femme a une histoire dynamique, ancrée dans le vécu complexe et la force des femmes et des communautés à travers le monde. Il en est de même pour l'histoire de l'ICM.

Les sages-femmes se tiennent aux côtés des femmes pour définir leur expérience de l'accouchement. L'ICM se tient aux côtés de ses associations membres pour les renforcer et les rendre plus autonomes, afin qu'elles soutiennent les sages-femmes au service des femmes. L'ICM est une association professionnelle d'associations de sages-femmes. La plupart de ses membres sont des femmes qui fournissent des soins aux femmes dans le domaine de la médecine, un secteur dominé par les hommes, au sein d'une société qui reste patriarcale. Nous avons connu des difficultés à cause de la dynamique de pouvoir qui entoure les droits des femmes et la profession de sage-femme, tant au niveau organisationnel qu'individuel.

Nous avons cependant fait des progrès constants face à ces défis. Au cours des 100 dernières années, l'ICM a été le seul organisme international à soutenir et renforcer la profession de sage-femme dans le monde. Nous plaçons depuis toujours pour que les sages-femmes occupent des postes de direction et jouent des rôles clés dans la prise de décision, définissent et améliorent les normes réglementaires et éducatives, et nous œuvrons en permanence en faveur de l'innovation et de l'apprentissage pour la profession.

Des progrès face à l'adversité : les défis actuels de la pratique sage-femme

Partout dans le monde, les sages-femmes défendent les femmes et les communautés dans un contexte de pandémie mondiale, de conflits, de catastrophes naturelles et face à une opposition souvent farouche aux droits des femmes et à leur autonomie sexuelle et reproductive.

La pandémie de COVID-19 a provoqué d'importantes perturbations dans les services de santé essentiels du monde entier. Selon les données recueillies l'année dernière par l'ICM, quatre-vingts pour cent des AM interrogées ont déclaré que les femmes avaient peur de se rendre dans les maternités par crainte de contracter la COVID 19. Trente pour cent des maternités ont fermé et ont été converties pour soutenir la riposte à la COVID 19. Certaines réponses à la COVID-19 n'ont pas tenu compte de la dimension de genre et ont conduit à des couvre-feux et à des confinements limitant les déplacements, ce qui a mis en danger la vie des femmes en couches et de leurs bébés.

En plein cœur de la pandémie, nous voyons à nouveau partout dans le monde des sages-femmes qui risquent leur propre vie pour faire respecter les droits des femmes et protéger les mères et les nouveau-nés. Ce rôle va bien au-delà de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, et souligne les efforts mis en œuvre par les sages-femmes pour promouvoir des familles et des communautés plus heureuses et plus saines. Les sages-femmes assument de plus en plus de responsabilités supplémentaires dans le domaine de la santé, en dehors de leur champ d'activité, afin de combler les lacunes des systèmes de santé et de soutenir les communautés.

L'inégalité entre les sexes est à l'origine de nombreux défis auxquels les sages-femmes sont confrontées. Les sages-femmes se heurtent à la discrimination

fondée sur le sexe, au manque d'opportunités d'accéder à des postes de leadership, au harcèlement et à l'inégalité des salaires, ce qui décourage les femmes (et les hommes) d'exercer la profession de sage-femme et contribue à la pénurie de main-d'œuvre.

Selon le rapport **L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2021 (SoWMy)**, il manque à l'échelle mondiale 1,1 million de professionnels en santé sexuelle, reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SSRMNA) dont 900 000 sages-femmes. Des sages femmes correctement formées, diplômées et intégrées, soutenues par des équipes interdisciplinaires et bénéficiant d'un environnement favorable, sont capables d'assurer environ 90 % des interventions essentielles de SSRMNA. Elles ne représentent pourtant qu'à peine 10 % du personnel de SSRMNA à l'échelle mondiale.

Il est de plus en plus évident que l'augmentation des investissements dans la pratique sage-femme aurait de grands avantages en termes de santé, en particulier pour les femmes et les nouveau-nés. Une étude récente du Lancet montre qu'en investissant dans les sages-femmes afin de parvenir à un accès universel à des soins obstétricaux qualifiés et réglementés, on pourrait prévenir deux tiers des décès maternels, des décès de nouveau-nés et des mortinaissances d'ici 2035¹.

La résilience des sages-femmes

Quelques exemples de différents pays

Haïti

En Haïti, en août dernier, les sages-femmes ont continué à prendre soin des femmes et des communautés dans une situation humanitaire complexe. En effet, à quelques semaines d'intervalle, on déplorait l'assassinat du président de la République, un tremblement de terre dévastateur et une tempête tropicale.

Pérou

Au Pérou, les sages-femmes ne sont pas considérées comme des agents de santé de première ligne et n'ont donc pas reçu d'EPI, même lorsqu'elles ont été redéployées dans les hôpitaux qui géraient des cas de COVID 19.

Afghanistan

En Afghanistan, l'Association des sages-femmes a travaillé sans relâche pour défendre les droits des femmes et de leurs familles et améliorer l'accès à des soins de qualité pour tous les Afghans tandis que le conflit s'intensifiait. L'arrêt de l'aide financière internationale fait que les sages-femmes afghanes tentent désespérément de fournir des soins obstétricaux essentiels avec des ressources très limitées. Disposant de peu d'autonomie en tant que femmes, les sages-femmes ont vu leurs mouvements limités alors même qu'elles tentaient de fournir des soins rapides et adaptés. Malgré le danger, les sages-femmes afghanes ont continuellement risqué leur propre vie et leur sécurité pour tenter de maintenir les soins prodigués aux femmes en couches et aux nouveau-nés.

¹ Nove, A et al. 1er janvier 2021. « Impact potentiel des sages-femmes sur la prévention et la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et des mortinaissances : une étude de modélisation de l'outil « Lives Saved ». » The Lancet Global Health. Volume 9, numéro 1, E24-E32. [https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X\(20\)30397-1/fulltext#seccesstitle10](https://www.thelancet.com/journals/langlo/article/PIIS2214-109X(20)30397-1/fulltext#seccesstitle10). Consulté le 4 mars 2022.

3. Mise en œuvre de notre plan stratégique : progrès réalisés au cours de la première année

Face aux défis toujours plus nombreux, mais aussi au vu du potentiel de croissance de la pratique sage-femme, notre conseil d'administration a publié, en 2021, un programme ambitieux mais réaliste, afin de s'assurer que nous sommes à la hauteur de notre mission à l'aube de notre deuxième centenaire d'existence.

Cette stratégie nous place en position d'experts pour créer, conseiller, influencer et autonomiser la profession de sage-femme au niveau mondial. Grâce à l'immense dévouement du personnel de notre bureau central, à l'engagement et au soutien de nos donateurs et partenaires, ainsi qu'au travail acharné et à la persévérance de notre communauté mondiale d'associations membres et de sages-femmes, nous avons pris des mesures concrètes pour mettre en œuvre notre ambitieux plan stratégique, et les résultats sont clairs. Ensemble, nous renforçons l'avenir de la pratique sage-femme, nous sauvons des vies et nous aidons les femmes, les adolescents, les nouveau-nés et les communautés à s'épanouir.

Notre [Plan stratégique 2021-2023](#) définit clairement un ensemble de priorités stratégiques (PS) pour remplir notre mission :

- PS1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme ;
- PS2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme ;
- PS 3 : Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes ; et
- Thèmes transversaux : Promouvoir l'égalité des sexes en adoptant une optique de genre et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments du plan stratégique.

L'année 2021 étant la première année de mise en œuvre du plan stratégique, nous nous sommes concentrés sur la modernisation de nos systèmes et structures organisationnels pour garantir notre succès, et nous avons documenté nos fantastiques progrès et enseignements tirés pour chacune de nos priorités stratégiques.

PS1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

Nous devons faire preuve d'innovation et de souplesse pour remplir notre mission dans le paysage mondial complexe, diversifié et en constante évolution dans lequel travaillent les sages-femmes. Cette priorité stratégique confirme la direction que nous devons continuer à suivre afin de maintenir notre position de chef de file mondial dans la communauté des sages-femmes.

Renforcement des systèmes internes

Pour pouvoir apprendre, nous développer et nous adapter aux besoins de nos AM et leur permettre de mener à bien leur travail, nous devons nous appuyer sur une forte capacité organisationnelle. Au cours des dernières années, nous avons eu la chance



Pendant la conférence, le Dr Kaveri Mayra @Mayra_K11 a tweeté : « *Quel mois exceptionnel ! Tous les mercredis, nous avons appris quelque chose de fantastique, rencontré quelqu'un de fantastique et apporté une contribution fantastique. Merci #ICMCongress2021 @world_midwives* »

de recevoir des subventions de fonctionnement, indépendantes de tout projet, de la Sida et de Direct Relief. Ces subventions, ajoutées à la subvention complémentaire de la Fondation Bill et Melinda Gates ont joué un rôle essentiel, nous permettant d'être agiles et réactifs aux besoins émergents (comme la COVID-19), tout en consacrant des ressources indispensables à notre renforcement organisationnel.

Dans le cadre de notre processus de planification stratégique, nous avons utilisé pour la première fois, en 2020, notre propre outil pour évaluer notre capacité organisationnelle et mettre en œuvre notre nouveau plan stratégique ambitieux. En utilisant l'outil actualisé d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT), nous avons pu identifier nos propres priorités en matière de renforcement organisationnel, notamment :

- a. Renforcement structurel et réorganisation du bureau central ;
- b. Renforcement des systèmes, en particulier les finances, les ressources humaines, la gestion de projet, les communications, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage ;
- c. Renforcement des politiques et des procédures, notamment en élaborant une politique en matière de genre et de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion (JEDI) ; et enfin,
- d. Nécessité de planifier l'expansion et la durabilité, y compris le développement de plans de mobilisation des ressources et de durabilité.

Au cours de l'année dernière, nous avons travaillé sans relâche pour réorienter nos systèmes internes afin de répondre à ces besoins. Nous avons organisé le bureau central en cinq équipes, chacune ayant un champ d'action et des responsabilités clairement définis (voir graphique 1 et Annexe). En 2021, nous avons commencé à élaborer notre tout premier plan de mobilisation des ressources et de développement des activités. Nous avons établi une série de politiques et de pratiques opérationnelles nouvelles et actualisées, sous la supervision des différentes équipes. Nous avons commencé à élaborer un plan pour l'égalité des sexes/JEDI dont la première étape a pris la forme d'un atelier de perfectionnement du personnel pour explorer ces questions au sein de notre équipe. L'équipe de notre bureau central est passée de 8 à 23 personnes, situées dans des régions clés à travers le monde. Cela facilite la mise en œuvre du plan stratégique et nous permet de répondre aux besoins de toutes les sages-femmes de manière adaptée au contexte géographique. Voir la lettre de la direction générale dans laquelle elle nous fait part de ses réflexions sur les difficultés et les succès en rapport avec ces activités.

Le bureau central est supervisé par le conseil d'administration qui connaît lui aussi des bouleversements intéressants, décrits ci-dessous.

Renforcement de la gouvernance

L'ICM est dirigée par un Conseil international, l'organe de décision de notre organisation, responsable d'établir l'orientation stratégique de l'ICM à chaque réunion triennale du Conseil. Le Conseil de l'ICM se compose du conseil d'administration ainsi que de deux délégués par association membre. Notre conseil d'administration se compose de titulaires de charge (président/e, vice-président/e, trésorier/ère) et de représentants régionaux de chacune des six régions de l'ICM (y compris sept sous-régions), soit 13 membres au total. Le Conseil de l'ICM est chargé d'élire les titulaires de charge tandis que des membres régionaux du conseil d'administration sont élus par les associations membres

dans chaque sous-région et approuvés par le Conseil. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de trois ans et peuvent être reconduits une fois dans leurs fonctions. Afin de garantir un point de contact cohérent entre le bureau central et le conseil d'administration, notre directeur/trice général/e participe aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote. Pour une liste complète des membres du conseil d'administration 2021, veuillez consulter l'annexe de ce rapport.

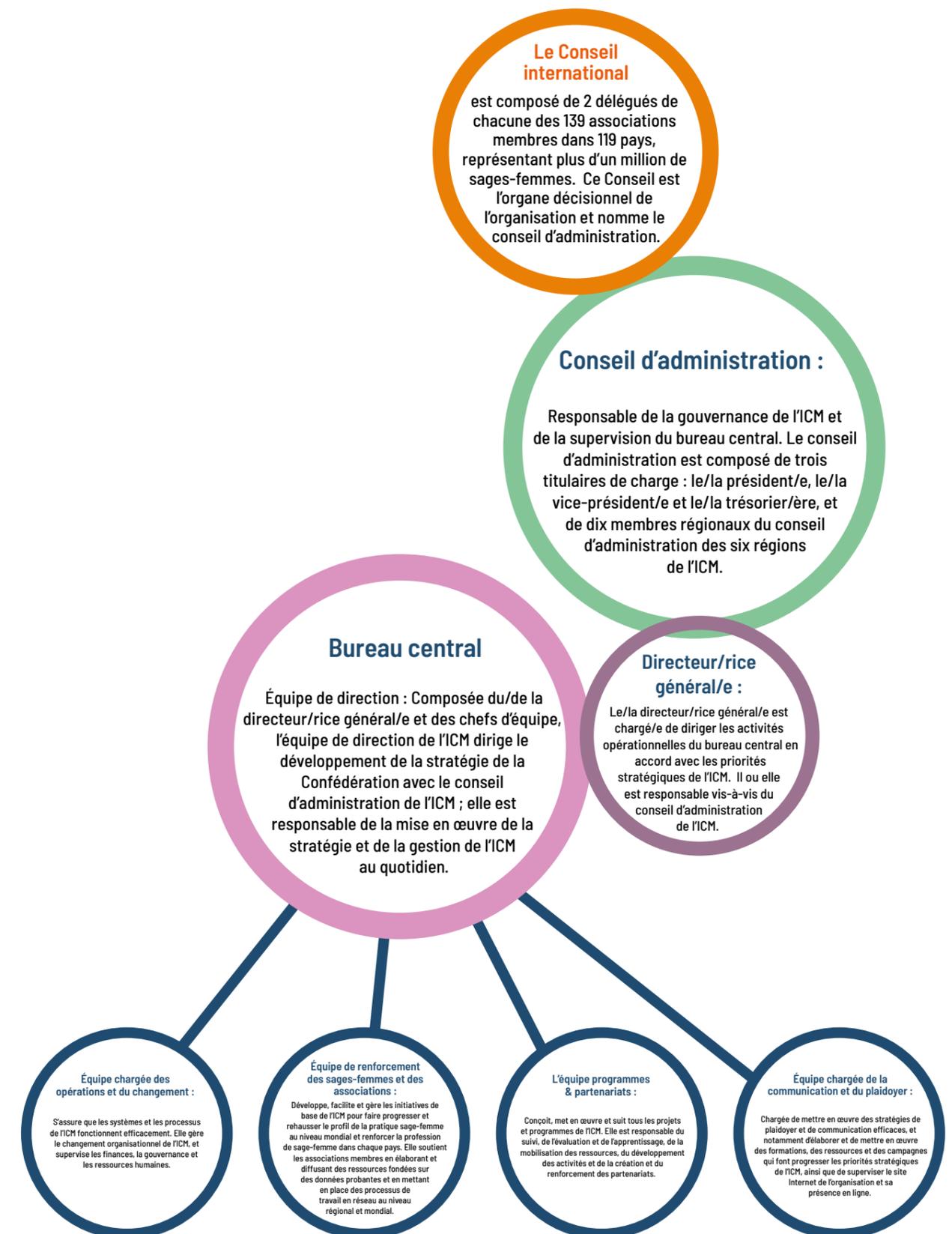
Le/la président/e, le/la vice-président/e et le/la trésorier/ère travaillent en relations étroites avec le/la directeur/rice général/e pour mettre en œuvre les orientations stratégiques approuvées par le Conseil et dont les priorités ont été définies par le conseil d'administration. Le conseil d'administration supervise les finances, la mobilisation des ressources, la gestion des risques, la planification et la liaison avec les partenaires mondiaux et régionaux. En 2021, le conseil d'administration a créé trois commissions pour faire progresser son travail : la commission des finances, de l'audit et de la gestion des risques, présidée par le/la trésorier/ère, une commission régionale, présidée par le/la vice-président/e et un comité de gouvernance, présidé par le/la président/e.

Lors de sa réunion annuelle de juin 2021, le Conseil de l'ICM a approuvé des changements visant à réformer la gouvernance de l'ICM dans le but de créer une organisation agile, inclusive et pérenne, moins hiérarchique et plus transparente. Ces changements incluent :

- Le remplacement des statuts administratifs de l'ICM par des politiques de gouvernance.
- La suppression du comité exécutif constitué du/de la président/e, du/de la vice-président/e et du/de la trésorier/ère ; ces personnes présideront à la place des commissions du conseil d'administration.
- L'établissement d'une commission électorale indépendante pour soutenir le Conseil et les régions tout au long des processus électoraux afin que le conseil d'administration soit doté des compétences nécessaires à une bonne gouvernance.
- Il ne sera plus obligatoire que le trésorier ou la trésorière soit une sage-femme ; cependant cette personne devra posséder les compétences financières requises.

Le comité de gouvernance du conseil d'administration a ensuite dirigé la mise en œuvre de ces changements et, comme indiqué dans la lettre de la présidente, le processus a été à la fois difficile, mais exaltant. Le plein impact de ces changements ne se fera sans doute pas sentir avant le prochain trimestre, mais les réformes de la gouvernance signalent l'engagement de l'ICM à devenir une organisation plus axée sur les membres, qui prend au sérieux son engagement en faveur de la justice, de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la durabilité.

Graphique 1 : Structure de l'ICM



Les sages-femmes de la Nouvelle-Écosse @MidwivesNS ont tweeté : « Nous assistons aujourd'hui aux cérémonies d'ouverture du @world_midwives 32e Congrès triennal virtuel de la Confédération internationale des sages-femmes ! Nous sommes en compagnie de milliers de sages-femmes du monde entier ! #ICMCongrès2021 »



Tekla Mbidi (Namibie) : « Le programme YML m'a offert une opportunité incroyable de comprendre le rôle et les fonctions de l'ICM et sa relation avec les associations professionnelles de sages-femmes. Il a complètement transformé mon point de vue sur la pratique sage-femme et je suis maintenant capable de parler avec beaucoup d'assurance des sages-femmes, de la profession de sage-femme et de sa pratique. J'ai développé un réseau mondial de jeunes sages-femmes et de sages-femmes expérimentées, y compris de leaders mondiaux de la profession de sage-femme. »

Encadré 1 : Outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT) révisé – Enseignements tirés

En 2014, l'ICM a lancé son [Outil d'évaluation des capacités des associations membres](#) pour mieux comprendre la structure organisationnelle, les opérations et la stratégie des AM, dans le but de renforcer leurs capacités. Suite aux commentaires reçus, l'ICM a révisé l'outil en 2019 pour inclure un processus de rétroaction plus inclusif et un élément de facilitation externe.

Avant de tester le nouvel outil avec les AM, l'ICM a mis en œuvre le MACAT 2.0 en interne, ce qui a donné à l'équipe du projet un premier retour lui permettant d'apporter des révisions mineures avant de passer à l'essai pilote proprement dit. Cinq associations ont participé à cet essai pilote à grande échelle. L'une des associations, située en Allemagne, s'en est servie dans le cadre d'un processus de planification stratégique. D'autres l'ont utilisé dans le cadre de la conception et de la fourniture d'un support technique. Par exemple, l'Association canadienne des sages-femmes a appliqué le MACAT en Somalie, au Puntland et au Somaliland dans le cadre de ses activités de projet. Les retours ont été extrêmement positifs. D'après les AM, les participants ont beaucoup apprécié la possibilité de faire des commentaires individuels et confidentiels et d'obtenir le point de vue des parties prenantes. Les participants au projet pilote ont déclaré : « Nous avons trouvé le retour d'information sévère, mais utile. » Et, « Ce que nous avons trouvé le plus utile, c'est de pouvoir contacter les parties prenantes... Tout ce processus nous a permis de prendre du recul et de réfléchir aux domaines dans lesquels nous avons besoin de soutien. »

Ces essais pilotes ont été très utiles à l'ICM pour savoir comment améliorer la conception et la mise en œuvre de l'outil. La première modification **porte sur la planification préalable et la préparation**, pour que les AM comprennent bien de quoi a besoin le MACAT 2.0 en termes de ressources humaines et financières. De nouveaux outils ont été développés pour soutenir cette auto-analyse.

Un autre retour important concernait la langue. Les pays pilotes représentaient différentes langues et les documents n'étaient disponibles qu'en anglais. Certaines AM ont traduit le sondage auprès du personnel afin de s'assurer que les répondants puissent participer sans compromettre la confidentialité. Dans d'autres cas, le facilitateur parlait la langue locale et a pu traduire les documents et mener les discussions dans la langue des participants. Les participants étaient plus à l'aise lorsque les discussions, les entretiens et les documents étaient traduits dans la langue locale.

Bien que nous ayons recommandé aux **AM de personnaliser les questions, les outils et le processus** en fonction des besoins du contexte local, les participants au projet pilote ont tout d'abord hésité à apporter des changements. Nous avons dû beaucoup insister sur la nécessité de personnaliser le MACAT 2.0 et les essais pilotes ont démontré de manière tangible que ces outils sont beaucoup plus utiles lorsqu'ils sont adaptés au contexte local.

Enfin, il est essentiel que les **AM s'approprient et guide le processus du MACAT 2.0.** Sans cela, il sera difficile de garantir que les changements identifiés seront effectivement mis en œuvre. Cette appropriation débute à l'étape de l'évaluation de l'état de préparation, avant même que l'AM décide de procéder au MACAT 2.0 et se poursuit bien au-delà de l'évaluation jusqu'au suivi des changements décidés au cours du processus.

Le MACAT 2.0 comprend un guide du processus et 12 ressources pour aider les utilisateurs (modèles pour les réunions, sondages, entretiens et analyses.) Il sera disponible début 2022. La version finale du MACAT 2.0 sera disponible dans les trois langues officielles de l'ICM (anglais, français et espagnol).

Suivi, évaluation et apprentissage

En 2021, nous avons également mis en place un nouveau système puissant de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) afin de mieux suivre nos résultats et de nos progrès et de veiller à ce que le plan stratégique nous serve de base pour orienter et évaluer l'ensemble de notre travail. L'élément central du système MEL est notre théorie du changement, qui fournit un cadre conceptuel sur la manière dont nos programmes, nos activités et nos relations avec les parties prenantes contribueront aux résultats attendus de nos objectifs stratégiques 2021-23. La théorie du changement nous permet de vérifier nos hypothèses sur la manière dont nous influençons le changement, d'évaluer en permanence les progrès accomplis vers la réalisation de nos priorités stratégiques grâce à des examens trimestriels, et de réfléchir à ce qui fonctionne bien et à ce qui doit être modifié pour renforcer encore notre impact. Grâce à ces examens trimestriels, les membres du personnel ont pu découvrir des synergies entre leurs différentes tâches, leur permettant de mieux répondre aux besoins des membres de l'ICM et de la communauté des sages-femmes par le biais d'une meilleure collaboration. Nous avons hâte d'intégrer encore davantage les pratiques MEL l'année prochaine et de continuer à développer une culture d'orientation, d'apprentissage et d'adaptation stratégiques.

Agilité, adaptation et réactivité

Tous les deux ans, nous réalisons un sondage sur les besoins et les attentes des membres afin de savoir dans quelle mesure nous répondons à leurs besoins et nous faisons progresser la profession. Ce sondage nous aide également à mieux comprendre les besoins de nos AM et à orienter le développement des services que nous offrons aux membres et le soutien que nous apportons aux associations. En 2021, nous avons utilisé une approche approfondie en organisant plus de 50 discussions avec de petits groupes d'AM afin de connaître leurs besoins et ce qu'elles attendaient de l'ICM. Cette approche a porté ses fruits puisque 75 % de nos 139 AM ont participé à cette enquête, soit 25 % de plus qu'en 2019.

À cette occasion, les AM ont mentionné que l'ICM ajoutait de la valeur à leur travail de la façon suivante :

- En offrant une plateforme de mise en réseau et d'échange entre les AM ;
- En facilitant l'accès des sages-femmes en exercice aux lignes directrices pour la pratique sage-femme et en améliorant la qualité de la profession dans leurs pays, et ;
- En leur donnant la possibilité de s'exprimer et une tribune pour mieux se faire entendre sur les questions qui touchent la profession dans son ensemble et en leur permettant d'être représentées dans les discussions au niveau mondial.

Elles donnaient également des exemples spécifiques sur la façon dont l'ICM renforce les AM et soutient la profession dans son ensemble. Par exemple, nos [Normes mondiales pour la formation et la réglementation des sages-femmes](#) et nos [Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme](#) ont été utilisées pour améliorer la formation ou la réglementation des sages-femmes, entre autres en Afghanistan, aux Comores, en Indonésie, en Iran, en Somalie et en Estonie. [Notre déclaration sur la COVID-19](#) a aidé les sages-femmes de Fidji et d'autres pays à adapter leur pratique au contexte actuel. Au Liberia, le soutien que nous avons prodigué à l'AM lui a permis d'être reconnue comme un organisme professionnel qui a contribué, au cours des dernières années, à la réduction de la mortalité maternelle

et néonatale. Au Gabon et en Suède, notre soutien et nos ressources ont permis aux AM d'attirer et de maintenir en poste davantage de sages-femmes. Au Zimbabwe, la participation au programme des jeunes sages-femmes leaders de l'ICM a encouragé l'AM à lancer son propre programme de mentorat.

Dans leurs réponses, les AM ont également signalé des domaines dans lesquels nous pourrions les aider à mieux répondre à leurs propres besoins. Nous avons rapidement tenu compte de ces informations et intégré des changements fondamentaux dans notre organisation. Les AM ont identifié en particulier le besoin de faciliter la communication, la collaboration et la coordination entre les AM des six régions. Un autre commentaire très utile portait sur la nécessité de communiquer avec nous et d'autres AM en plusieurs langues. En réponse à cette suggestion, nous renforcerons à l'avenir notre orientation régionale.

Renforcement au niveau régional

Dans le cadre de notre plan opérationnel, nous développons une approche globale et des plans de travail spécifiques à chaque région, afin de les soutenir, en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration, les AM, les équipes régionales du bureau central et les comités professionnels régionaux nouvellement créés. Les équipes régionales du bureau central (ERBC) ont été mises en place fin 2020 et le plan opérationnel de 2021 a donné la priorité à l'affectation de personnel consacré aux six équipes. Le personnel est affecté en fonction de ses connaissances et de son expérience régionales et de ses compétences linguistiques. Les ERBC travaillent en partenariat avec le(s) membre(s) du conseil d'administration pour établir des relations avec les AM dans chaque région et comprendre les contextes et les besoins régionaux spécifiques. Cela a permis aux régions de disposer de plus de ressources et de flexibilité, et de bénéficier du soutien nécessaire pour faire avancer les plans régionaux.

Les commissions permanentes sur la recherche, la formation et la réglementation du conseil d'administration de l'ICM ont été dissoutes en 2021 et des comités professionnels régionaux seront créés en 2022. En tant que comités opérationnels, ces comités professionnels régionaux s'efforceront de nouer des relations de travail positives et d'établir des réseaux entre les sages-femmes formatrices, les organismes de réglementation des sages-femmes, les chercheurs en pratique sage-femme, les leaders en devenir et les associations de sages-femmes au sein des régions. Les comités professionnels régionaux aideront à communiquer et à mettre en œuvre les plans de travail de l'ICM visant à renforcer la formation, la réglementation, la recherche et la pratique des sages-femmes dans les six régions de l'ICM et entre elles.

La façon dont nous concevons le soutien que nous apportons illustre également notre réactivité aux besoins de nos membres. Nous avons commencé à animer des ateliers sur des questions spécifiques que les associations considèrent comme prioritaires pour renforcer leurs capacités ou approfondir la concertation ; par exemple, au dernier trimestre 2021, nous avons organisé un atelier virtuel sur le plaidoyer et l'utilisation des données dans chacune de nos six régions. Ces ateliers ont permis de familiariser nos AM avec le plaidoyer fondé sur des données probantes, une compétence essentielle pour faire progresser la profession. Notre engagement au niveau régional vise à répondre aux besoins de nos membres et des sages-femmes dans les régions, à établir des relations et à favoriser les réseaux professionnels parmi et entre les AM, les membres du conseil d'administration, notre personnel et

Chris Adrien Kanakuze, responsable du programme de formation des sages-femmes à l'école polytechnique de Kibogora, a déclaré : « Le MEAP nous a aidés à analyser de manière critique notre programme d'études grâce à un processus appelé « cartographie des programmes d'études » et nous a permis d'évaluer nos enseignants en fonction des normes de l'ICM. Grâce à ce processus, nous avons acquis les compétences nécessaires pour concevoir des moyens d'améliorer les cours que nous dispensons. »

Le Dr Dariya Mukamusoni, vice-chancellerie de l'école polytechnique de Kibogora au Rwanda, déclare : « Le fait de pouvoir proposer un programme de formation de sage-femme accrédité au niveau international indique que ce programme répond aux normes internationales et que les étudiants qui le suivent seront en mesure de fournir des soins de haute qualité dirigés par des sages-femmes. Nous sommes très fiers de cette réussite ».

les organismes techniques régionaux. Les ateliers régionaux ont également pour but d'établir des connaissances et une compréhension communes du contexte dans lequel les AM travaillent, afin de déterminer comment nous pouvons soutenir au mieux les sages-femmes dans ces régions.

En plus du soutien régional, nous continuons à travailler avec des membres spécifiques et à répondre à leurs demandes de soutien et de plaidoyer individuels, souvent par le biais de lettres et de soumissions liées aux changements qui ont lieu dans la profession de sage-femme dans leur pays. Nos associations membres nous aident également à développer des ressources et en 2021, nos membres du Bangladesh, du Canada, de l'Allemagne, du Puntland, de la Somalie et du Somaliland ont participé aux projets pilotes de l'outil révisé d'évaluation des capacités des associations de sages-femmes (MACAT), qui est maintenant mis à jour et prêt à être déployé en 2022 (voir encadré 1)

Outils numériques et mobiles et ressources de gestion des connaissances

Accroître l'utilisation et la promotion des outils numériques et mobiles et les ressources de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations est une autre façon de répondre aux besoins exprimés par les AM. Il s'agit notamment d'accéder aux AM et aux sages-femmes à différents stades de leur développement professionnel, dans différentes langues, et dans différents contextes nationaux bénéficiant d'un accès variable au numérique. La pandémie mondiale et les restrictions de voyage ont accéléré notre capacité à évaluer et à mettre à jour notre présence numérique, notamment les outils de communication et de partage d'informations. Cette première année de mise en œuvre du plan stratégique nous a offert de nombreuses occasions de tester différentes approches.

Congrès triennal virtuel

La pandémie de COVID 19 nous a tout d'abord obligés à reporter notre congrès triennal de 2020 à 2021, puis à passer d'un Congrès en présentiel à un congrès virtuel. Nous nous sommes très bien adaptés. Le 32e congrès triennal de l'ICM- « Les sages-femmes du monde feront naître l'avenir » a été le plus grand rassemblement virtuel de sages-femmes jamais organisé, puisqu'il a réuni 1 971 délégués, dont des sages-femmes de 106 pays ! Parmi les participants figuraient de nombreux délégués, en particulier de pays à revenu faible ou intermédiaire qui, pour des raisons financières, n'auraient jamais pu assister à un Congrès en présentiel. Le parrainage de la Fondation MacArthur, du New Venture Fund, de Direct Relief et de l'UNFPA a permis de financer les frais d'inscription et les données Internet qui ont permis à 177 sages-femmes de pays à revenu faible ou intermédiaire de participer au Congrès.

La plateforme virtuelle offrait également une grande flexibilité. Le Congrès s'est déroulé pendant les cinq mercredis de juin 2021 afin de perturber le moins possible l'important travail des délégués. Le programme était très varié et conçu pour répondre le mieux possible aux divers intérêts des sages-femmes. Grâce à ce format virtuel, il a été également possible d'enregistrer et de préenregistrer les sessions, les rendant plus accessibles aux sages-femmes du monde entier. Ce format a également permis aux participants de bavarder virtuellement et de nouer des liens, aux exposants virtuels d'utiliser la technologie 3D/interactive et a facilité l'accès aux affiches. Le soutien de nos partenaires a compté pour beaucoup dans le succès du congrès et nous sommes reconnaissants à Johnson and Johnson Consumer Inc.

(notre principal sponsor), à l'UNFPA, à Ferring Pharmaceuticals, à l'OMS, à MSD for Mothers, à Jhpiego Indonesia, à Concept Foundation, à WACI Health, à Self-Care Trailblazer Group, à Jhpiego, à Johnson & Johnson Corporate Citizenship Trust, à Laerdal Global Health, à BMGF, à IPAS, à Save the Children et aux exposants pour leur soutien continu à l'ICM et aux sages-femmes.

Après le congrès virtuel, nous avons réuni dans un rapport interne, les principaux commentaires du personnel de l'ICM et des participants, afin de guider d'autres Congrès. Par exemple : améliorer le réseautage et l'aspect interactif du programme. Le 33e congrès triennal devrait se tenir en personne à Bali en 2023, mais il comprendra également des enregistrements virtuels à la demande.

En plus du congrès virtuel, nous avons retenu une importante suggestion du sondage auprès des membres : utiliser plus fréquemment les outils numériques et mobiles pour entrer en contact avec un plus grand nombre de sages-femmes, ainsi que d'autres modes de communication avec les membres. Par exemple, notre conseil d'administration prépare chaque mois une note d'information (briefing) qui informe la communauté mondiale des sages-femmes des réunions et des décisions prises. Cette note d'information est désormais diffusée sous forme de message audio par un membre du conseil d'administration (plutôt que par écrit), afin de pouvoir accéder à des sages-femmes qui utilisent diverses technologies. En 2021, nos réunions mensuelles du conseil d'administration et notre réunion annuelle du Conseil se sont toutes tenues virtuellement, en raison de la pandémie qui continuait à limiter les déplacements.

Prochaine génération de sages-femmes

Nous sommes ravis de poursuivre notre programme des jeunes sages-femmes leaders de l'ICM, qui sélectionne de jeunes sages-femmes en début de carrière et leur offre une occasion unique d'apprendre à devenir des leaders dans leur vie professionnelle et dans les communautés dans lesquelles elles travaillent. Financé par le Johnson & Johnson Corporate Citizenship Trust, le programme YML, d'une durée de deux ans (2019-2020, prolongé jusqu'en 2021 en raison de la COVID-19), a permis d'apporter un soutien à des sages-femmes débutantes et de les jumeler avec des mentors, tout en les aidant à approfondir leur compréhension des principaux domaines d'action en matière de santé maternelle et néonatale et à créer des projets innovants pour relever les défis actuels en matière de santé mondiale.

Grâce à ce programme, nous observons des répercussions positives dans la vie des participantes au programme YML, des femmes et des filles avec lesquelles elles travaillent directement, et des communautés plus larges dans lesquelles elles exercent. Les diplômées du programme YML 2021 contribuent déjà à améliorer la qualité de la santé maternelle dans leurs communautés. Après avoir pris connaissance de la [Charte des soins de maternité respectueux \(RMC\)](#), Luseshelo Simwinga, une sage-femme du Malawi diplômée du YML a conçu et mis en œuvre un projet visant à promouvoir les soins de maternité respectueux au service de maternité de l'hôpital du district de Ntchisi en donnant trois jeux de rideaux pour permettre aux femmes d'accoucher en toute intimité et a fait connaître la charte au personnel soignant. En Namibie, Tekla Shiindi-Mbidi, une autre sage-femme diplômée du YML, a travaillé en partenariat avec l'Association des sages-femmes indépendantes de Namibie pour organiser un atelier de sensibilisation des sages-femmes aux soins de maternité respectueux à l'aide de la [Boîte à outils du RESPECT de l'ICM](#), adaptée au contexte namibien. À la suite de ce projet, Mme Mbidi s'efforce maintenant d'intégrer les soins de maternité respectueux dans la formation initiale des sages-femmes en Namibie.

Projets soutenus par la mise en œuvre de la stratégie

En 2021, nous avons entrepris plusieurs projets financés par des sources extérieures et chacun d'entre eux a contribué d'une manière ou d'une autre à la mise en œuvre de la première année de notre stratégie triennale. Il est important de noter que ces projets ne nous ont pas seulement aidés à constituer des ressources pour le renforcement de la profession de sage-femme à l'échelle mondiale ; ils nous ont également permis de travailler de manière proactive avec les membres dans divers pays pour aider à renforcer les capacités de leurs associations en participant à des projets. Un résumé des projets financés par des sources extérieures se trouve en annexe.

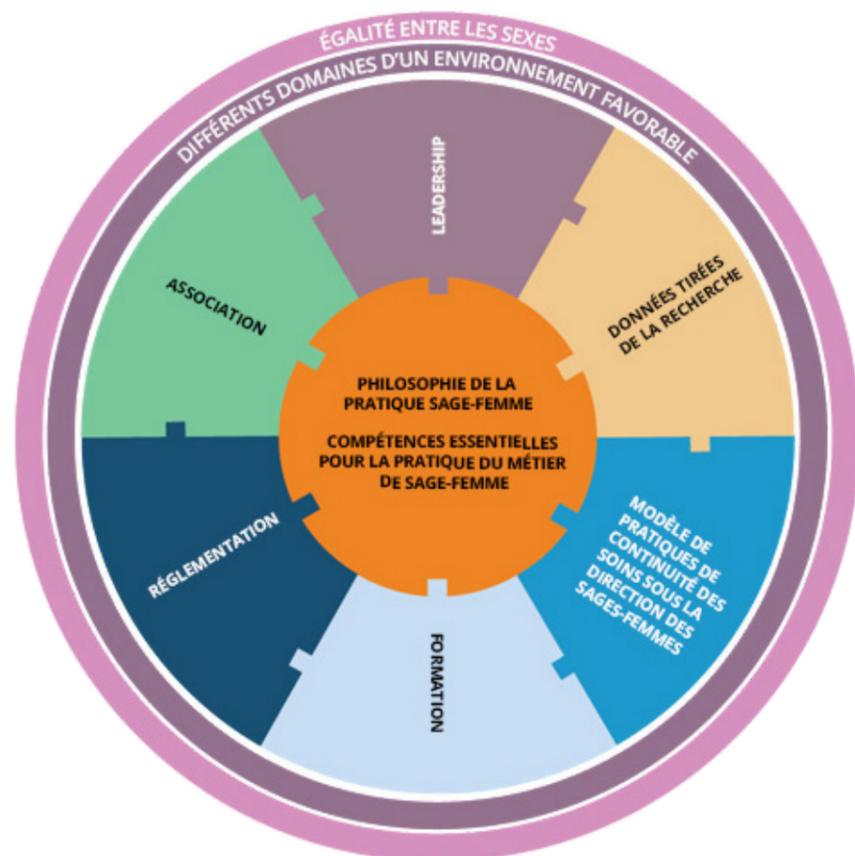
La création d'une équipe chargée des programmes et des partenariats au sein du bureau central a permis de mieux cibler et de rendre plus cohérents la gestion des programmes, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage, les rapports et les relations avec les partenaires.

PS2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme

Le premier « cadre professionnel de pratique sage-femme » date de 2009 et était composé de trois piliers : formation, réglementation et association. Ces piliers étaient étayés par les compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme et par la recherche sur la profession de sage-femme. Le cadre professionnel est devenu le critère par lequel les AM et les défenseurs de la pratique sage-femme peuvent évaluer la situation de la profession de sage-femme dans un contexte particulier, et réclamer des améliorations.

En 2021, nous nous sommes engagés dans un processus critique et collaboratif avec les chefs de file du secteur pour mettre à jour le [Cadre professionnel de pratique sage-femme](#) afin de refléter les complexités plus profondes et les éléments clés nécessaires à une profession de sage-femme globale et solide. En 2021, nous avons commencé à utiliser ce cadre amélioré dans toutes nos activités. Il s'appuie sur le cadre original, en élargissant les principes de base pour inclure le leadership, la philosophie de la profession de sage-femme, l'environnement favorable, le modèle de continuité des soins dirigés par la sage-femme, l'engagement envers l'égalité entre les sexes et la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion, et continue à sensibiliser le public sur l'importance de la pratique sage-femme en tant que profession autonome. Il met en évidence en quoi la profession de sage-femme est unique en s'appuyant entre autres sur la philosophie de la profession de sage-femme et le modèle de soins dirigés par la sage-femme.

Graphique 2 : Le cadre professionnel révisé



Le cadre professionnel sous-tend l'ensemble de notre travail et celui des sages-femmes du monde entier. Parmi les faits marquants de l'élaboration et du déploiement du cadre professionnel de pratique sage-femme au cours de l'année écoulée, on peut citer :

- **Continuer à promouvoir la profession de sage-femme en tant que profession autonome avec sa propre philosophie et sa proche approche en matière de soins** dans tous nos documents, lorsque nous représentons notre profession dans les discussions mondiales et dans nos ressources pour aider les AM à utiliser le nouveau cadre professionnel dans leur leadership et leur plaidoyer. Les AM signalent que le cadre actualisé est déjà utilisé pour plaider en faveur de changements dans les pays. En 2022, nous proposerons à nos AM dans différentes régions des ateliers spécifiques sur le cadre professionnel afin de les aider à mieux comprendre les différents principes.
- **Faciliter un environnement favorable aux sages-femmes dans le cadre de notre plaidoyer mondial et de notre engagement régional.** En 2021, nous nous sommes également associés à Ariadne Labs pour rédiger et publier une [note d'orientation](#) destinée à être utilisée en collaboration avec les décideurs, pour présenter l'environnement politique nécessaire pour que les sages-femmes puissent exercer efficacement l'ensemble de leur champ d'activité. En 2022, nous testerons cette note d'orientation qui fera partie du processus portant sur le cadre pour les services de pratique sage-femme que nous comptons animer en Zambie.

- **Renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership, et le modèle de soins des sages-femmes** Dans le cadre de notre projet de longue date, intitulé Renforcement des services de sages-femmes, financé par la FBMG, nous utilisons le cadre professionnel pour élaborer des plans pour la formation, la réglementation et le renforcement des AM afin de les aider à mettre en œuvre tous les aspects du cadre professionnel dans les contextes où elles travaillent, y compris par le biais d'activités plus virtuelles.

En 2021, nous avons également été très heureux de documenter l'expérience de l'école polytechnique de Kibogora au Rwanda, qui a reçu le tout premier [Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes \(MEAP\)](#) de l'ICM à la fin de 2020. Le diplôme supérieur de sage-femme de Kibogora s'obtient après avoir suivi un programme de trois ans par admission directe qui permet de s'enregistrer en tant que sage-femme au Rwanda. L'accréditation MEAP signifie que le programme de formation initiale des sages-femmes répond aux [Normes mondiales pour la formation des sages-femmes](#) de l'ICM.

Toujours au Rwanda, nous avons mis en œuvre, en 2021, la phase 1 du projet More Happy Birthdays (D'autres joyeux anniversaires) pour améliorer la santé maternelle et infantile en partenariat avec l'Association rwandaise des sages-femmes, avec le soutien financier de Latter-Day Saint Charities. Le projet comprend la formation des prestataires, l'amélioration de l'accès aux informations sur les directives cliniques et de la collecte de données dans les établissements. Au cours des six premiers mois du projet, des étudiants en médecine et des étudiants sages-femmes ont été formés ensemble pour la première fois dans l'histoire de l'Université du Rwanda, ce qui est important, car cela renforce la collaboration entre les professionnels de la santé. Au cours de cette formation, nous avons touché 1 018 professionnels de la santé, dont 194 maîtres formateurs qui formeront ensuite d'autres sages-femmes selon une approche en cascade.

- **Résumer et diriger la recherche, la collecte de données probantes et les compétences essentielles** pour la profession de sage-femme. L'ICM est l'un des chefs de file en matière de collecte de données probantes efficaces et de qualité pour susciter des changements. En collaboration avec l'UNFPA et l'Organisation mondiale de la Santé, l'ICM a publié [L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2021](#), un document-phare qui fournit des données essentielles sur les bienfaits de l'investissement dans les sages-femmes, et les coûts du sous-investissement actuel dans les effectifs de SSRMNA. Également en 2021, l'ICM et la White Ribbon Alliance ont lancé l'initiative [Ce que veulent les femmes : Voix de sages-femmes, revendications des sages-femmes](#), qui mène une enquête auprès des sages-femmes pour comprendre ce dont elles ont besoin pour mieux servir les femmes dont elles s'occupent et pour elles-mêmes en tant que sages-femmes. Les résultats de l'enquête serviront à orienter le développement de programmes de plaidoyer ciblés au niveau national ainsi qu'au niveau mondial. Il faut du temps pour que le plaidoyer mène à des changements durables, et nous espérons être en mesure de documenter tous les impacts du plaidoyer en utilisant Ce que veulent les femmes et SoWMy dans les années à venir.
- Toujours en 2021, l'ICM s'est également appuyée sur les connaissances de ses AM pour mener à bien une recherche ambitieuse, financée par l'UNFPA, sur l'impact des réponses à la COVID-19 sur la capacité des sages-femmes à fournir leurs services. Nos conclusions seront publiées en 2022, mais les résultats préliminaires ont déjà incité les gouvernements à reconnaître que les sages-femmes sont des agents de santé prioritaires qui ont besoin d'équipements de protection et d'autres fournitures essentielles, et que les associations de sages-femmes peuvent contribuer de manière importante à la planification de la réponse à une pandémie. L'ICM s'est appuyée sur les résultats de ces recherches lorsqu'elle a participé à l'ÉCHANGE sur la pratique sage-

Encadré 2 : Ateliers sur le plaidoyer pour renforcer les associations : étude de cas de l'Asociación de Parteras Profesionales (APP), Mexique

En 2021, nous avons développé un outil complet d'évaluation des besoins en matière de plaidoyer pour les AM afin de les aider à explorer et à évaluer leurs compétences, ressources, connaissances et pratiques sur les systèmes existants qui soutiennent leurs activités de plaidoyer. Nous avons testé l'outil en collaboration avec l'Asociación de Parteras Profesionales (APP) au Mexique. Le projet pilote consistait en une évaluation des besoins en matière de plaidoyer, qui a permis de définir une stratégie et un ensemble de ressources pour aider l'APP à plaider en faveur du renforcement de la profession de sage-femme afin d'améliorer les résultats pour les femmes, les nouveau-nés et les familles au Mexique.

À la suite de l'évaluation des besoins et d'une série d'ateliers de renforcement des compétences organisés par l'ICM, l'APP s'est réorganisée et a revu ses systèmes afin d'aider les sages-femmes à faire équipe avec les femmes pour défendre ce qu'elles considèrent comme des solutions logiques. Plusieurs sages-femmes qui ont participé aux ateliers ont dit que l'APP leur avait donné la force d'apporter les changements nécessaires. L'association les a encouragées à s'exprimer en faveur de l'amélioration de la situation des sages-femmes et des services qu'elles dispensent, et leur a offert une tribune pour se réunir et accomplir plus ensemble qu'elles ne pourraient le faire individuellement. Les sages-femmes sont extrêmement reconnaissantes du soutien de l'ICM et de pouvoir s'identifier et faire partie d'un groupe plus large de professionnels de la pratique sage-femme au niveau mondial.

Maria Guadalupe Hernández, la présidente de l'APP, déclare : « Les ateliers ont permis aux membres de l'APP d'acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour défendre leurs intérêts auprès des parties prenantes au Mexique. Ils se sentent plus à même de communiquer avec des décideurs et des partenaires sur les questions clés de la pratique sage-femme qu'ils ont identifiées au cours des ateliers. Nous avons [amélioré nos systèmes pour] permettre de documenter ces expériences, et de plus en plus de sages-femmes partagent des données de différents lieux géographiques pour orienter les plans visant à améliorer les services de sages-femmes, renforçant ainsi le rôle de ces dernières dans la réduction des décès maternels. C'est incroyable de voir comment elles communiquent entre elles ! »

L'APP a également dit qu'elle s'était rendu compte de l'importance de faire participer les femmes à ses efforts de plaidoyer. Guadalupe ajoute : « Maintenant que nous travaillons davantage et plus directement avec les femmes, nous documentons ces expériences et nous apprenons en permanence comment tirer parti du travail que nous réalisons avec les femmes que nous défendons, qui à leur tour défendent les sages-femmes. »

L'ICM a beaucoup appris de l'essai pilote de cet outil avec l'APP, notamment l'importance de créer des ressources adaptées au contexte, sans se contenter d'une simple traduction. Nous utiliserons les leçons tirées du travail avec l'AM au Mexique pour affiner l'outil d'évaluation des besoins en matière de plaidoyer, les besoins en formation des AM en matière de plaidoyer et la stratégie de mise en œuvre.

femme, facilité par l'Independent Panel for Pandemic Preparedness and Response (Panel indépendant pour la préparation et la réponse aux pandémies) (IPPPR), qui a permis de mettre en lumière les enseignements tirés de la pratique des sages-femmes pour apporter des réponses appropriées lors de futures pandémies.

L'un des éléments clés de la mise à jour du cadre professionnel a été l'ajout de l'égalité entre les sexes comme principe général qui se répercute sur le travail des sages-femmes et sur l'autonomie corporelle des femmes et des filles qui reçoivent la majorité des services de SSRMNA. Cette orientation sur le genre s'explique par le fait que de plus en plus souvent, nos membres et la direction se rendent compte des liens qui existent entre les difficultés rencontrées par les femmes et celles auxquelles les sages-femmes sont confrontées. L'ICM prend de plus en plus position en faveur de l'égalité entre les sexes, car cette question est essentielle pour faire progresser la profession et, en fin de compte, se répercuter sur la vie des femmes et des communautés.

PS 3 : Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.

Le plaidoyer et la communication sont des méthodes puissantes, utilisées par l'ICM et ses partenaires pour faire évoluer les politiques, les pratiques et les attitudes autour de la pratique sage-femme et de l'égalité entre les sexes, ce qui est essentiel pour faire progresser la profession.

Tirer parti du plaidoyer et de la communication pour les sages-femmes et les femmes

En juillet 2021, l'ICM et ses partenaires ont lancé la nouvelle [Campagne PUSH](#), un mouvement mondial très important, sur dix ans, en faveur des femmes et des sages-femmes qui protègent et défendent leurs droits et leur autonomie corporelle. L'ICM étant chargée de la gouvernance et du fonctionnement de la Campagne, nous avons pris des mesures essentielles pour renforcer les capacités du personnel en matière de plaidoyer et de communication, et collecté des fonds spécifiques afin de mettre en œuvre cet important travail et maintenir sa dynamique. Mais la Campagne est un effort collectif mené et fondé par un groupe diversifié de partenaires alignés sur des objectifs communs qui ont été élaborés en consultation avec les femmes.

La campagne libérera le pouvoir de transformation des sages-femmes dans le monde et dans les zones géographiques prioritaires : (1) en augmentant le financement afin d'embaucher un plus grand nombre de sages-femmes ; (2) en améliorant l'éducation et la formation des sages-femmes ; (3) en améliorant le salaire, les conditions de travail et la progression de carrière des sages-femmes ; (4) en améliorant le statut, la reconnaissance et la prise de décision des sages-femmes ; et (5) en s'attaquant aux normes de genre nuisibles qui empêchent les femmes et les filles de réaliser leurs droits. Si les objectifs fondamentaux de la campagne restent les mêmes dans toutes les régions, elle soutiendra les priorités spécifiques au contexte des différents pays.

En 2021, nous avons commencé à travailler avec nos partenaires pour bien intégrer l'égalité entre les sexes et les droits des femmes dans les communications externes de l'ICM, y compris dans la Campagne PUSH. En partenariat avec la White Ribbon Alliance (WRA), nous avons invité des défenseurs de l'égalité entre les sexes et des sages-femmes d'organisations mondiales et locales à participer à une série d'ateliers virtuels dans le but

Formations au plaidoyer SMART dans les pays

Kenya

Dans le cadre d'un travail qui contribuera aux activités de la Campagne au Kenya, nous avons noué un partenariat avec l'Association des sages-femmes du Kenya et la White Ribbon Alliance Kenya pour organiser un atelier de plaidoyer SMART impliquant une coalition de partenaires locaux afin d'identifier les priorités les plus urgentes, notamment la reconnaissance de la profession de sage-femme en tant que profession à part entière, et l'amélioration au niveau des comités clés du recrutement, du maintien en poste et des conditions de travail des sages-femmes.

Inde

Un atelier de plaidoyer SMART similaire, organisé avec la Society of Midwives in India (SOMI), a défini deux objectifs principaux : plaider en faveur d'une profession de sage-femme autonome et créer des unités de soins dirigées par des sages-femmes (MLCU) aux niveaux nationaux et des États.

d'élaborer des messages sur la pratique sage-femme du point de vue des secteurs qu'ils représentent. Ce discours plus approfondi sur l'ampleur et la portée de la contribution des sages-femmes, va bien au-delà du rôle qu'elles jouent au côté des femmes et des autres personnes qui accouchent et s'étend aux domaines de la santé sexuelle et reproductive, de la lutte contre le racisme et la discrimination, et des droits humains. Ces messages contribueront à mettre les sages-femmes au premier plan des discussions sur l'égalité entre les sexes, le leadership, le travail décent, l'équité salariale et les droits humains, et démontrent l'importance du travail qu'elles effectuent pour soutenir les efforts des défenseurs de l'équité partout dans le monde. Depuis, nous avons intégré ces messages dans la matrice des messages fondamentaux de l'ICM, nous avons eu l'occasion de nous exprimer dans les médias, et des membres de notre direction sont intervenus à l'occasion du lancement de SoWMY et sur les canaux de réseaux sociaux de l'ICM et de PUSH. Ces messages continueront à faire partie intégrante de la manière dont nous présentons la profession de sage-femme à nos parties prenantes.

Renforcer les capacités de plaidoyer et de communication des sages-femmes et des AM

L'un des principaux avantages que nous offrons aux sages-femmes est de les aider à défendre leurs propres intérêts et ceux des communautés qu'elles servent. Suite au développement de notre trousse à outils de plaidoyer l'année dernière, l'ICM s'est associée à la WRA pour organiser des ateliers de plaidoyer SMART pour les sages-femmes dans des pays clés (voir l'encadré, à droite). Ce soutien direct au plaidoyer dans les pays se poursuivra dans les années à venir et s'alignera sur les efforts de la Campagne PUSH dans les différents pays.

L'année dernière, nous avons également publié notre [Boîte à outils de plaidoyer et pack de ressources pour la Journée internationale de la sage-femme](#) grâce au financement de l'UNFPA. Cette boîte à outils s'appuie sur L'état de la pratique de sage-femme dans le monde 2021 et comprend des graphiques et des messages pour éclaircir et interpréter les données qui aideront les sages-femmes et les AM à mener leurs actions de plaidoyer et à célébrer l'IDM. Nous avons également collaboré avec Direct Relief pour créer le [Global Midwives Hub](#), une ressource de données numériques comprenant des cartes interactives et des fonctions de filtrage/recherche, pour permettre aux sages-femmes et aux AM de mieux comprendre la situation de leur profession et la nécessité d'avoir des services d'accouchement plus sûrs dans leur pays. Ces informations peuvent aider les individus et les groupes à plaider en faveur de la continuité des soins dirigés par les sages-femmes et à renforcer les services de santé maternelle et néonatale dans le pays ou la région spécifique où ils travaillent. Par exemple, en Namibie, l'Independent Midwives' Association of Namibia a conçu un sondage sur le Hub afin de documenter où travaillent les sages-femmes dans le pays, et de s'informer sur le niveau de sensibilisation aux soins maternels respectueux et sur les questions de plaidoyer qui affectent la profession. L'association utilisera ces données pour faire pression en faveur de la reconnaissance de la profession de sage-femme en tant que profession autonome et pour guider le plaidoyer en faveur de l'amélioration des politiques de santé maternelle et néonatale en Namibie.

Nous avons continué à renforcer les capacités de plaidoyer des sages-femmes en mettant en avant, dans notre bulletin mensuel, des thèmes spécifiques de notre trousse à outils de plaidoyer pour les sages-femmes publiée en 2020. Par exemple, en mars 2021, une rubrique intitulée « Advocacy Spotlight » (Plein feu sur le plaidoyer) mettait l'accent sur l'importance de définir le public cible, ou la ou les personnes que vous devez persuader de l'importance de votre problème. La trousse à outils de plaidoyer et de nombreuses autres ressources se trouvent sur notre site web qui a reçu 134 000 visiteurs l'année dernière, soit 14 % de plus que l'année précédente. La plupart de ces utilisateurs consultaient notre site pour la première fois.

Fournir un leadership éclairé et une expertise technique dans le cadre de partenariats mondiaux et régionaux

Au cours des cinq dernières années, l'ICM a été de plus en plus sollicitée pour représenter les perspectives des sages-femmes dans les partenariats et processus mondiaux. L'ICM joue un rôle de porte-parole mondial de la profession de sage-femme qui témoigne du renforcement de notre capacité et de notre visibilité institutionnelles, et du fait que les parties prenantes externes reconnaissent de plus en plus que les sages-femmes ont une perspective importante à apporter. Par exemple, en 2021, l'ICM a rejoint plusieurs groupes consultatifs techniques et groupes de travail de l'OMS, notamment (la liste n'est pas exhaustive) :

- Recommandations de l'OMS concernant les soins prénatals
- Recommandations de l'OMS sur l'avortement
- Guide de mise en œuvre du carnet de santé personnel
- Groupe de travail technique de l'OMS pour la surveillance des décès maternels et périnatals et riposte (SDMPR)
- Groupe consultatif technique de l'OMS sur les informations relatives à la mère et au nouveau-né pour le suivi des résultats (MoNITOR).
- Groupe consultatif stratégique et technique d'experts de la santé et de la nutrition chez la mère, le nouveau-né, l'enfant et l'adolescent (STAGE)

Grâce à sa participation à ces groupes de travail, l'ICM apporte le point de vue des sages-femmes dans l'élaboration de directives et conseils techniques fournis par l'OMS aux États membres du monde entier. Par exemple, nous avons contribué à la publication des nouvelles directives mondiales de l'OMS sur l'avortement, qui dépenalisent totalement l'avortement et recommandent d'étendre les services d'interruption de grossesse, notamment avec la participation des sages-femmes. Une fois mises en œuvre, ces recommandations contribueront à garantir que les femmes sont traitées avec dignité et humanité et que les soins sont fondés sur des preuves solides et actualisées.

Suite au lancement de L'état de la pratique de sage-femme dans le monde (SoWMy) 2021, l'ICM et le rôle que jouent les sages-femmes pour améliorer la vie ont fait l'objet de nombreux articles dans les médias grand public, sectoriels et régionaux, tels que [Forbes](#) et [The Guardian](#). Cette visibilité croissante de l'organisation reflète une tendance à la pleine intégration de la pratique sage-femme dans la conscience du grand public.

Il est important de noter qu'un certain nombre d'associations de sages-femmes de l'ICM ont contribué à attirer l'attention des médias et à amplifier la voix collective de notre profession. Dans des pays comme le Royaume-Uni et la Suède, les sages-femmes ont dirigé des mouvements pour sensibiliser le public et plaider en faveur de changements indispensables dans les services de maternité et les conditions de travail des sages-femmes.

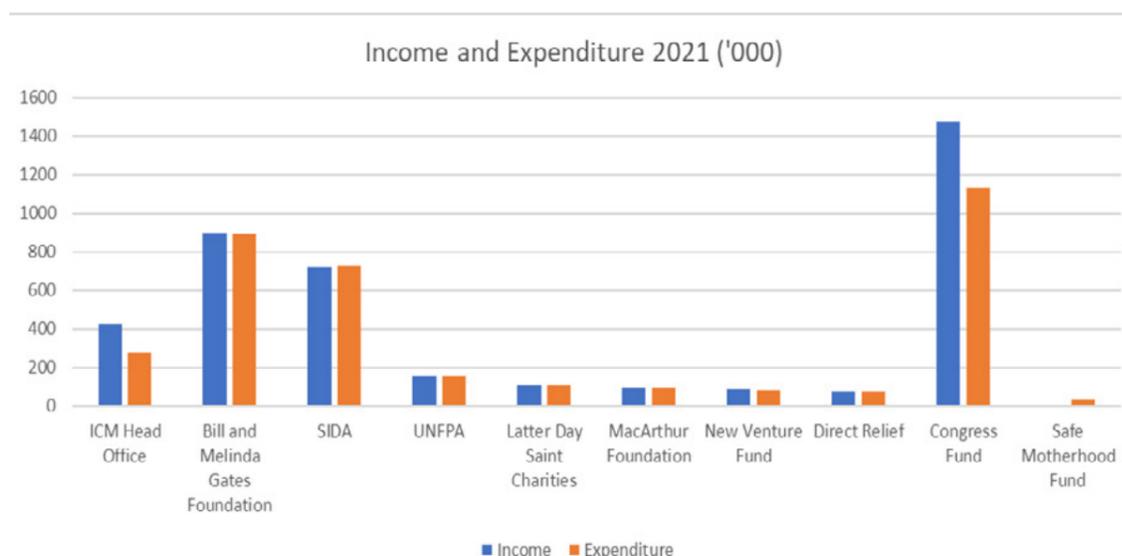
Résumé des états financiers

Ce rapport financier présente le résultat des activités décrites ci-dessus pour l'exercice 2021. L'exercice s'achève avec un résultat positif de 477 822 euros. Ce résultat s'explique de la façon suivante :

- Notre stratégie triennale pour les années 2021 à 2023 est largement axée sur la viabilité future de l'ICM. L'année 2021 a été la première année complète au cours de laquelle nous avons bénéficié du financement de base de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) ; de plus, nous avons reporté un solde d'un financement de base versé par Direct Relief en 2020. Ces fonds nous ont permis d'élargir l'équipe du bureau central afin de commencer à mettre en œuvre notre ambitieux plan stratégique et de financer d'autres coûts de base.
- En raison de la pandémie mondiale de COVID 19, nous avons décidé en 2020 de reporter notre Congrès triennal de Bali à 2021. Au lieu d'un congrès en face à face, nous avons organisé un congrès virtuel, chaque mercredi du mois de juin 2021. Les pertes encourues suite au report du Congrès de Bali ont été absorbées dans le budget du Congrès virtuel. Nous avons engagé des frais supplémentaires pour la création de la plateforme virtuelle où s'est tenu le Congrès et nous avons dû verser un supplément d'honoraire à nos partenaires de mise en œuvre pour le travail supplémentaire effectué en 2021. Le Congrès virtuel a néanmoins été un succès financier. Les sponsors sont restés attachés au format du Congrès virtuel et nous avons pu obtenir des fonds supplémentaires pour parrainer la participation des sages-femmes à ce congrès.
- Outre les nouvelles subventions obtenues pour parrainer le Congrès, nous avons également obtenu des fonds pour trois nouveaux projets. Nous avons signé une convention de subvention avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour un projet de recherche sur les maisons de naissance. Cette recherche documentera les expériences avec les maisons de naissance et proposera un modèle de soins capable de fournir des soins de qualité, respectueux et rentables aux mères et aux nouveau-nés. Le projet se déroule entre septembre 2021 et avril 2023 pour une valeur totale de 907 396 US dollars. En outre, après la remise de diplômes aux jeunes sages-femmes leaders au cours du premier semestre 2021, nous avons élaboré le prochain programme des jeunes sages-femmes leaders pour la période 2022-2023. Nous avons réussi à lever des fonds pour ce programme grâce à une subvention de 150 000 US dollars de la Fondation Johnson & Johnson et à une subvention de 250 000 US dollars du New Venture Fund. Enfin, après la phase de démarrage réussie, en 2020, du projet More Happy Birthdays, l'ICM a reçu des Latter-Day Saint Charities un financement supplémentaire en 2021 pour la phase de mise en œuvre du projet.
- La pandémie mondiale de COVID 19 a continué d'avoir un impact sur notre capacité à mettre en œuvre des projets à l'échelle ou au rythme prévus dans le budget. Cela nous a empêchés de recouvrer les frais généraux inscrits au budget. Néanmoins, après avoir obtenu un résultat positif en 2020, pour la première fois en trois ans, nous sommes satisfaits que cette tendance se soit poursuivie en 2021.
- L'ICM reste une entreprise en activité.

Résumé des recettes et des dépenses 2021

Le tableau ci-dessous présente les principaux domaines de recettes et de dépenses.



Politique concernant l'actif disponible

L'ICM a pour politique de maintenir les actifs liquides librement disponibles.

Politique en matière de réserves

La politique de l'ICM en matière de réserves a été revue, mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en décembre 2020.

Dans cette politique, le montant minimum de la réserve d'exploitation est défini comme « un montant suffisant pour maintenir les opérations et les programmes en cours pendant une période donnée, mesurée en mois. »

Le minimum cible est défini comme le montant qui correspond à trois mois du coût d'exploitation moyen. Le calcul du coût de fonctionnement moyen comprend tous les coûts récurrents et prévisibles, à l'exception des amortissements, des dépenses en nature et des autres dépenses non monétaires.

Le montant cible est calculé chaque année après l'approbation du budget annuel par le conseil d'administration.

Sur la base du budget approuvé 2022, la réserve d'exploitation minimale cible est calculée à 363 000 euros.

Au 31 décembre 2021, nos réserves générales, après appropriation des résultats, s'élèvent à 291 576 euros. Cela représente 71 424 euros de moins que notre objectif. La pandémie actuelle de COVID 19 a entraîné des retards constants dans la mise en œuvre des projets. En conséquence, les frais généraux budgétisés n'ont pas pu être imputés. En raison de la baisse du recouvrement des frais généraux, des revenus non affectés ont dû être utilisés pour couvrir les dépenses de base, ce qui a entraîné une baisse de nos résultats.

4. Prochaines étapes

Au cours des 100 dernières années, l'ICM a été le seul organisme international à soutenir et renforcer la profession de sage-femme dans le monde. Nous avons été d'ardents défenseurs d'une profession genrée, cherchant à s'orienter à travers des systèmes patriarcaux, qui est néanmoins parvenue à remporter d'immenses succès malgré l'adversité.

Cette année, nous avons entamé une nouvelle phase de notre parcours en alignant notre conseil d'administration, notre personnel, nos systèmes et notre structure sur notre nouvelle stratégie triennale ambitieuse. Le financement de base que nous avons reçu de la Sida nous a permis d'évaluer les changements que nous devons apporter afin d'assurer une croissance durable à notre organisation tout en reflétant la diversité des AM que nous représentons. Nous avons réalisé tout cela, en plus de nos programmes actuels, au cœur d'une pandémie.

Forts de ces bases renforcées, nous continuerons en 2022 et 2023 à faire progresser la profession de sage-femme et à défier résolument l'inégalité entre les sexes, l'inégalité salariale des sages-femmes, et à œuvrer pour les services de SDR des femmes et leur droit à disposer librement de leur corps. Nous avons hâte de voir comment notre capacité renforcée se reflétera dans notre travail, la communauté mondiale des sages-femmes et au niveau des femmes que nous soutenons.

Dans cette ère nouvelle, nous sommes fiers de notre passé, mais nous sommes prêts à nous adapter à un monde en rapide évolution. Nous avons mis en place des systèmes appropriés qui ancrent l'ensemble de notre travail dans le plan stratégique, tout en continuant à apprendre et à nous renforcer avec les sages-femmes et les femmes afin de faire changer les choses. Nous sommes impatients de documenter de manière plus détaillée les résultats et impacts de nos activités et programmes sur nos membres et sur la profession dans son ensemble. Aujourd'hui, notre approche est davantage guidée par le contexte et s'adapte aux différentes réalités des lieux où les sages-femmes et les AM se trouvent et travaillent. Elle cherche également à développer des communications plus performantes et des ressources mieux adaptées qu'auparavant. Nous sommes ravis de renforcer nos liens avec les AM et d'améliorer encore le soutien que nous leur apportons.

Nous sommes fiers de nos formidables réalisations en 2021 et de nos 100 premières années au service de la profession de sage-femme. Nous ne manquerons pas de maintenir cette dynamique au cours des cent années à venir.

5. États financiers

5.1 Bilan au 31 décembre 2021

	Notes	2021 EUR	2020 EUR
ACTIFS			
Actifs fixes			
Immobilisations corporelles	5.6.1	28 683	31 643
Immobilisations incorporelles	5.6.1	<u>6 044</u>	<u>10 594</u>
		34 727	42 237
Actifs circulants			
Créances courantes	5.6.2	425 603	136 871
Travaux en cours	5.6.3	-	31 178
Argent liquide	5.6.4	<u>4 131 353</u>	<u>3 828 983</u>
		4 556 956	3 997 032
TOTAL ACTIFS		<u>4 591 683</u>	<u>4 039 269</u>
FONDS PROPRES ET PASSIFS			
Fonds propres			
Réserves libres			
Réserves générales	5.5.1	291 576	158 311
Réserves spéciales	5.5.1	<u>533 108</u>	<u>187 802</u>
		824 684	346 113
Fonds spéciales	5.5.2	<u>16 792</u>	<u>17 542</u>
		841 476	363 655
Passifs à long terme			
Financement des projets	5.7.1		<u>1 019 179</u>
Passifs courants			
Créanciers	5.7.2	86 286	4 962
Charges à payer	5.7.2	48 497	61 210
Taxation	5.7.2	34 162	23 506
Avances des projets	5.7.2.1	11 744	(3 314)
Autres passifs courants	5.7.2	695	<u>864</u>
		181 384	87 228
Subventions			
Financement de base	5.7.3.1	229 575	213 256
Financement des projets	5.7.3.2	<u>3 339 247</u>	<u>2 355 951</u>
		3 568 822	2 569 207
		3 750 206	2 656 435
TOTAL FONDS PROPRES ET PASSIFS		<u>4 591 683</u>	<u>4 039 269</u>

5.2 État des recettes et des dépenses

	Notes	Budget 2021 (Euro)	Réel 2021 (Euro)	Réel 2020 (Euro)
RECETTES				
Cotisations	5.9.1.1	406 359	400 674	366 755
Subventions	5.9.1.2			
Financement de base		875 265	777 831	211 680
Financement des projets		1 819 556	1 407 933	1 415 685
Autres recettes	5.9.1.3	<u>1 111 600</u>	<u>1 467 721</u>	<u>14 564</u>
TOTAL RECETTES		<u>4 212 780</u>	<u>4 054 159</u>	<u>2 008 684</u>
DÉPENSES				
Personnel	5.9.2.1	1 447 897	1 384 266	854 705
Conseil d'administration	5.9.2.2	30 200	31 679	27 416
Représentation	5.9.2.2	2 000	131	3 696
Services professionnels	5.9.2.3	158 200	231 231	266 430
Frais administratifs généraux	5.9.2.4	136 677	173 622	115 914
Événements et programmes	5.9.2.5	<u>2 115 192</u>	<u>1 775 188</u>	<u>730 693</u>
TOTAL DES DÉPENSES		<u>3 890 166</u>	<u>3 596 117</u>	<u>1 998 854</u>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		322 614	458 042	9 830
Intérêt/frais d'intérêt	5.9.2.6	<u>16 800</u>	<u>(19 780)</u>	<u>(4 159)</u>
RÉSULTAT NET		<u>305 814</u>	<u>477 822</u>	<u>13 989</u>
DESTINATION DU RÉSULTAT - ADDITION/(ABSTRACTION)				
Réserves générales		203 525	133 265	58 451
Fonds pour une maternité sans risque		(53 500)	(27 969)	1 918
Fonds d'assistance au versement des cotisations		155 789	373 585	(29 046)
Fonds d'interprétation du Congrès				(4 610)
Fonds pour les conférences régionales			(309)	(12 119)
Fonds Dorothea Lang			(750)	(604)
DESTINATION DU RÉSULTAT TOTAL		<u>305 814</u>	<u>477 822</u>	<u>13 989</u>

5.3 Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie pour l'année s'achevant au 31 décembre 2021.

	2021	2020
Activités opérationnelles de trésorerie		
Résultat net	477 822	13 989
Ajustement pour		
Amortissement	<u>10 497</u>	<u>10 619</u>
	10 497	10 619
Changement dans les actifs et les passifs courants		
Créances courantes	(288 732)	319 061
Travaux en cours	31 178	463 915
Passifs	<u>74 593</u>	<u>1 558 127</u>
	<u>(182 962)</u>	<u>2 341 103</u>
Total des activités opérationnelles des flux de trésorerie	<u>305 357</u>	<u>2 365 711</u>
Flux de trésorerie des activités financières		
Investissements	(2 987)	-
		(1 076)
Total des flux de trésorerie des activités financières	<u>2 987</u>	=
Changement dans l'argent liquide		
Argent liquide au 31 décembre	4 131 353	3 828 983
Argent liquide au 1er janvier	<u>3 828 983</u>	<u>1 463 272</u>
Changement dans l'argent liquide	<u>302 370</u>	<u>2 365 711</u>

5.4 Notes générales sur les états financiers

Généralités

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) a été fondée en 1922 et au cours de son existence a été basée dans deux pays. Elle a quitté l'Angleterre pour s'installer aux Pays-Bas en 2000 et est devenue association Néerlandaise en 2005. La structure et les processus de gouvernance de l'ICM sont reflétés dans la Constitution et les statuts administratifs. Lors de notre réunion du Conseil de 2021, il a été décidé de remplacer les statuts administratifs de l'ICM par des politiques de gouvernance. Ce changement sera mis en œuvre à partir de 2022.

Grâce au soutien de partenaires et de donateurs, l'ICM continue à élaborer des stratégies visant à renforcer la profession de sage-femme dans le monde et à promouvoir des sages-femmes autonomes. De nombreuses activités sont axées sur le développement de sages-femmes professionnelles formées et réglementées, qui représentent les effectifs essentiels permettant de fournir des services de santé de qualité aux mères et à leurs nouveau-nés.

L'un des signes de succès est la stabilité des adhésions à l'ICM. À la fin de l'année 2021, il y avait au total 139 associations membres dans 119 pays. De nouvelles demandes d'adhésion sont reçues régulièrement et de temps à autre, des associations membres quittent la Confédération ou en sont exclues, généralement en raison de leur incapacité à payer des cotisations pendant plusieurs années.

Structure du groupe

Le 16 décembre 2019, la Fondation WithWomen a été créée, avec pour adresse : Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye.

La mission de cette Fondation est d'améliorer l'accessibilité et la compétence des sages-femmes en établissant des normes de qualité, des actions de plaidoyer et d'autres types d'actions, de renforcer l'égalité des sexes au sein de la profession et de promouvoir des services d'accouchement de qualité dans le monde entier. La Fondation a reçu le statut d'organisation caritative « Algemeen Nut Beogende Instelling » (ANBI) le 19 décembre 2019.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de trois membres : un/e président/e indépendant/e, un/e secrétaire et l'ICM en tant que trésorière. Les membres du conseil d'administration sont co-autorisés.

Au 31 décembre 2021, l'ICM avait une créance de 17 237 euros (31-12-2020 14 018 euros) envers la Fondation, incluse dans les autres créances.

La Fondation n'a pas de capital de fondation, elle est reconnue comme filiale, l'ICM étant à la tête du groupe. Les fonds propres de la Fondation au 31-12-2021 s'élevaient à - / - 11 633 euros et l'évaluation au mois de décembre 2021 est de zéro.

En vertu de l'exemption prévue à l'article 407, alinéa 2, sous paragraphe a, titre 9 BW2 (de la constitution néerlandaise), la Fondation n'est pas consolidée par l'ICM.

Modification des principes comptables

Aucune modification des principes comptables n'a eu lieu au cours de la période considérée.

Principes généraux pour les états financiers

Les normes comptables généralement acceptées aux Pays-Bas pour les organisations à but non lucratif ont été appliquées. Les états financiers 2021 sont préparés conformément à la recommandation RJ micro entités et petites entités C1 « organisations de petite taille à but non lucratif ».

Les états financiers ont été préparés en utilisant le principe de la valeur d'achat. Sauf indication contraire, tous les actifs, fonds propres et passifs sont cités à leur valeur nominale. Les recettes et dépenses sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Comparaison avec l'année précédente

Les principes d'évaluation et la méthode de détermination du résultat sont les mêmes que ceux utilisés au cours de l'exercice précédent, à l'exception, le cas échéant, des changements indiqués dans la section pertinente.

À des fins de comparaison, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été ajustés à certains endroits. Ces ajustements n'ont pas d'impact sur les fonds propres au 1er janvier 2021, ni sur les résultats de 2021.

Principes de l'évaluation des actifs et des passifs

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont indiquées à la valeur d'achat. La méthode d'amortissement utilisée pour les machines de bureau et le site internet est linéaire sur la base d'un cycle de vie de 5 ans, et pour le mobilier de bureau, elle est également linéaire, mais sur la base d'un cycle de vie de 10 ans.

Créances

Toutes les créances sont comptabilisées à la juste valeur et évaluées aux coûts amortis. La juste valeur et le coût amorti correspondent tous deux au coût nominal. Toute provision nécessaire pour toute mauvaise créance éventuelle a été déduite. La provision a été fixée en fonction d'une évaluation individuelle de la réclamation.

Argent liquide

Tous les argent liquide sont évalués à leur valeur nominale. Si toute ressource n'est pas librement disponible, cela a été pris en compte sous forme d'évaluation.

Travaux en cours

Les coûts afférant au Congrès triennal sont enregistrés pour l'année à laquelle ils se rapportent. Le financement de ces coûts provient du revenu généré par le Congrès et sera attribué au budget de l'ICM. Le bilan reflète les montants en souffrance qui seront rapprochés à la fin du Congrès lorsque tous les fonds seront justifiés.

Fonds propres

Les fonds propres de l'organisation sont divisés en différents fonds et réserves, qui sont définis comme fonds spéciales et réserves libres.

Les réserves libres comprennent la réserve générale, qui sert à garantir la poursuite des activités de la Confédération internationale des sages-femmes et des réserves spéciales disponibles pour les activités définies par le conseil d'administration de l'ICM. Les fonds spéciales ne sont disponibles que pour des activités spécifiquement définies comme indiqué dans les termes de référence des fonds, définis par les donateurs ou les contributeurs externes aux fonds.

Passif courants

Les emprunts et les dettes sont comptabilisés au départ à la juste valeur et évalués aux coûts amortis.

Principes de l'état des recettes et des dépenses

Fonds spéciales collectés, les héritages et les dons sont notés pour l'année pendant laquelle ils ont été reçus ou à la date à laquelle le revenu devient certain. D'autres recettes et dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Au cours de l'année, un taux de change journalier moyen est utilisé pour le transfert de devises étrangères vers l'euro ou de l'euro. À la fin de l'année, les actifs et passifs monétaires seront (re)évalués par rapport au taux de clôture.

Les cotisations sont calculées avant l'année auxquelles elles se rapportent et en utilisant les informations les plus à jour sur le nombre de sages-femmes du membre tel que spécifié dans son sondage annuel des membres.

Les activités de de financement de base et des projets comprennent le solde des recettes et des dépenses des activités de collecte de fonds. Les recettes et les dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Principes de tableau des flux de trésorerie

Ce tableau utilise la méthode indirecte. Autrement dit, le changement d'argent liquide est expliquée par l'évolution des autres postes au bilan.

5.5 Notes sur le bilan - fonds propres

5.5.1 Réserves libres

	<i>Solde au 1er janvier 2021</i>	<i>Fonds</i>	<i>Coûts liés au fonds</i>	<i>Fund related costs</i>	<i>Transferts</i>	<i>Solde au 31 décembre 2021</i>
Réserve générale	158 311	133 265				291 576
Réserves spéciales						
Fonds pour une maternité sans risque	169 130	649	-	(28 618)	-	141 161
Fonds d'assistance au versement des cotisations	9 132	-	-	-	-	9 132
Fonds du Congrès	8 312	444 144		(70 559)		381 897
Fonds pour les conférences régionales	1 227			(309)		918
Sous-total des Réserves spéciales	187 801	444 793	-	(99 486)	-	533 108
Total des réserves libres	346 112	578 058	-	(99 486)	-	824 684

Le Fonds pour une maternité sans risque soutient les sages-femmes individuelles ou les associations de sages-femmes dans les pays pauvres en ressources où les taux de mortalité et de morbidité maternelles sont élevés. Le Fonds d'assistance au versement des cotisations existe principalement pour soutenir les associations membres de l'ICM (ou les associations de sages-femmes candidates à l'adhésion à l'ICM) qui, pour des raisons financières (démonstrables), ne sont pas en mesure de payer tout ou partie de la cotisation annuelle de l'ICM. Le Fonds du Congrès est utilisé pour couvrir les dépenses effectuées par ou au nom de l'ICM dans la préparation des Congrès triennaux. Le fonds pour les conférences régionales est utilisé pour couvrir les dépenses effectuées par ou au nom de l'ICM pour la préparation des conférences régionales.

5.5.2 Fonds spéciales

	<i>Solde au 1er janvier 2021</i>	<i>Fonds liés au fonds</i>	<i>Coûts</i>	<i>Fund related costs</i>	<i>Transferts</i>	<i>Solde au 31 décembre 2021</i>
Fonds de donation Dorothe Lang	17 542			(750)		16 792
Total fonds spéciales	17 542	-	-	(750)	-	16,792

Dorothea Lang, sage-femme retraitée aux États-Unis d'Amérique, a fourni des fonds pour parrainer la participation de sages-femmes aux futurs congrès. Le conseil d'administration a accepté en 2018 d'affecter 8 500 € sur quatre ans comme contribution aux coûts du projet d'histoire de l'ICM qui doit s'achever en 2022. Au cours de la période 2018-2021, un montant total de 6 738 € a été dépensé pour ce projet.

5.6 Notes sur le bilan - actifs

5.6.1 Actifs corporels et incorporels

	Actifs corporels			Actifs incorporels	Total actifs
	Informatique	Mobilier de bureau	Sous-total	Site internet	Total
Valeur comptable nette 1er janvier	5 186	26 457	31 643	10 595	42 237
Investissements en 2021	2 987	-	2 987	-	2 987
Amortissement en 2021	(2 421)	(3 526)	(5 947)	(4 550)	(10 497)
Valeur comptable nette 31 décembre	5 752	22 931	28 683	6 045	34 727

Le taux d'amortissement du matériel de bureau et du site Web était de 20 %.
Le taux d'amortissement du mobilier de bureau était de 10 %.

5.6.2 Comptes débiteurs

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Créances courantes		
Cotisations	36 152	22 756
Autres débiteurs	18 891	36 447
Provision pour créances douteuses	(19 873)	(6 342)
Sous-total créances courantes	35 170	52 861
Autres créances		
Subventions	16 081	21 247
Organisme caritatif With Women	17 237	14 018
Prépaiements	26 744	7 725
Résultats du Congrès virtuel 2021	309 519	-
Autres comptes débiteurs	20 852	41 021
Provision pour créances douteuses	-	-
Sous-total autres créances	390 433	84 011
Total comptes débiteurs	425 603	136 872

5.6.2.1 Rotary (dans Autres comptes débiteurs)

	Solde au 1er janvier 2021	Subvention reçue	Dépenses	Solde au 31 décembre 2021
Rotary (concernant les associations de membres)	24 040	-	(24 040)	-
Total	24 040	-	(24 040)	-

Le Rotary de Norvège, en association avec le Rotary du Malawi et de Zambie, a fourni des fonds pour poursuivre le déploiement du programme HMS-HBS de 10 000 dans ces pays. L'ICM a soutenu ce travail en 2018 et 2019. L'encours de la dette n'a pas pu être recouvré en 2021 et a été radié.

5.6.2.2 Subventions

	Solde au 1er janvier 2021	Subvention reçue	Dépenses	Solde au 31 décembre 2021
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	21 247	(155 595)	150 429	16 081
Subventions	21 247	(155 595)	150 429	16 081

En 2021, l'UNFPA a fourni un financement à l'ICM entre autres pour parrainer notre Congrès virtuel, notre célébration de la Journée internationale de la sage-femme et la publication de l'e-magazine conjoint ICM/UNFPA A Moment for Midwives.

5.6.3 Travaux en cours

	Solde au 1er janvier 2021	Récus 2021	Dépenses 2021	Solde au 31 décembre 2021
Coûts activés pour le travail relatif au :				
Congrès virtuel 2021	10 144	299 378	(309 522)	-
Congrès 2023	21 034	-	(21 034)	-
Total des travaux en cours	31 178	299 378	(330 556)	-

Après avoir reporté le Congrès de 2020 à Bali en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, nous avons organisé un congrès virtuel en 2021. Le solde à la fin de l'année est le montant compensatoire pour les cotisations versées à l'ICM et les résultats positifs du Congrès virtuel et est présenté sous 5.6.2 Comptes débiteurs.

Le conseil d'administration a décidé que le Congrès de 2023 se tiendrait à Bali et non à Abu Dhabi. Les coûts préfinancés par l'ICM pour le Congrès d'Abu Dhabi ont été radiés des travaux en cours en 2021.

5.6.4 L'argent liquide

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Argent en caisse	996	845
Argent en banque	4 130 357	3 828 138
Total argent liquide	4 131 353	3 828 983

L'ICM dispose librement de ses liquidités.

5.7 Notes sur le bilan - passif

5.7.1 Passif à long terme

	2021	2020
Fondation Bill et Melinda Gates - Projet SMS	-	1 019 179
Total	-	1 019 179

5.7.2 Passif courants

	Solde au 31 décembre 2021	Solde au 31 décembre 2020
Créanciers	86 286	4 962
Régularisation	48 497	61 210
Impôt	34 162	23 506
Avances sur projet	11 744	(3 314)
Autres créditeurs	695	864
Total passif courants	181 384	87 228

5.7.2.1 Avances sur projet

	Solde au 1er janvier 2021	Avance	Avance régulée	Solde au 31 décembre 2021
Rwanda Association of Midwives - Projet More Happy Birthdays	1 795	53 678	(67 217)	(11 744)
Bangladesh Midwifery Society - Projet sur le renforcement des services de pratique sage-femme	-	5 385	(5 385)	-
Autre	48 544	-	(48 544)	-
Provision pour avancées inégalées	(47 025)	-	47 025	-
Subventions	3 314	59 063	(74 121)	(11 744)

5.7.3 Subventions

5.7.3.1 Financement de base

	Solde au 1er janvier 2021	Subvention reçue	Dépenses	Réévaluation de Saldo a 1 de diciembre 2021
Agence Suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	154 828	787 179	(712 432)	229 575
Direct Relief	58 429	-	(58 429)	-
Total du financement de base	213 257	787 179	(770 861)	- 229 575

Direct Relief a fait don de 100 000 US dollars (82 500 euros) de fonds non assujettis à des restrictions pour la période d'octobre 2020 à octobre 2021 afin de couvrir les coûts de base et de soutenir les efforts de l'ICM en rapport avec la pandémie de COVID-19.

La **Sida** a confirmé une subvention de 32 000 000 couronnes Suédoises (3 077 110 euros) pour la période d'août 2020 à décembre 2023 afin d'aider à couvrir les coûts de base de l'ICM pour atteindre les objectifs de sa stratégie triennale 2021-2023.

5.7.3.2 Financement de projet

	Solde au 1er janvier 2021	Subvention reçue	Dépenses	Solde au 31 décembre 2021
Fondation MacArthur	110 088	-	(89 809)	20 279
Fondation Bill et Melinda Gates - Projet SMS	-	-	-	-
- Du passif à court terme	1 935 065	-	-	-
- Du passif à long terme	1 019 179	-	(692 298)	2 261 946
Bill and Melinda Gates Foundation	-	-	-	-
- Projet MLBC	-	582 088	17 568	599 656
Latter-Day Saint Charities	9 810	192 858	(106 018)	96 650
Laerdal Global Health	12 847	-	(12 847)	-
Direct Relief	17 697	-	(17 697)	-
Johnson & Johnson - parrainage du Congrès	156 544	-	(144 044)	12 500
Johnson & Johnson - Prix	103 948	-	8 798	112 746
Johnson & Johnson - YML	9 952	129 598	(11 985)	127 565
New Venture Fund - YML	-	105 723	(2 257)	103 466
New Venture Fund - parrainage du Congrès virtuel	-	78 372	(78 372)	-
Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)	-	12 705	(8 266)	4 439
Financement total des projets	3 375 130	1 101 344	(1 137 227)	3 339 247

La prolongation sans frais de la subvention 2018 de la **Fondation MacArthur** a été utilisée en 2021 pour parrainer la participation de sages-femmes mexicaines à notre congrès virtuel, pour organiser un atelier de plaidoyer et pour soutenir le développement de notre plateforme d'apprentissage en ligne. La prolongation sans frais prend fin le 31 mars 2022.

Le projet Renforcement des services de sages-femmes (SMS) financé par la **Fondation Bill et Melinda Gates** a été au départ approuvé pour trois ans de 2018 à 2020 puis prolongé par une subvention supplémentaire de 2020 à 2022. La valeur totale du projet est de 4,24 millions d'euros (4,8 millions de US dollars).

En 2021, nous avons réussi à obtenir une autre subvention de la Fondation Bill et Melinda Gates. Cette subvention est destinée à un projet de recherche sur les maisons de naissance. Cette recherche documentera les expériences avec les maisons de naissance et proposera un modèle de soins capable de fournir des soins de qualité, respectueux et rentables aux mères et aux nouveau-nés. Le projet se déroule entre septembre 2021 et avril 2023 et représente une valeur totale de 907 396 US dollars (801 303 d'euros).

Le projet, intitulé More Happy Birthdays (D'autres joyeux anniversaires) lancé au Rwanda et financé par **Latter-Day Saint Charities**, s'appuie sur le succès du projet 50 000 Happy Birthdays (50 000 Joyeux anniversaires) et permet à davantage de sages-femmes de continuer à sauver des vies à la naissance. Après une phase de démarrage réussie, en 2020, l'ICM a reçu un financement supplémentaire, en 2021, pour la phase de mise en œuvre du projet. La Rwanda Association of Midwives a reçu une sous-subvention pour mener des activités de formation au Rwanda.

Au cours des années précédentes, **Laerdal Global Health** avait contribué au financement des projets 10 000 et 50 000 Happy Birthdays. En 2020, ils ont contribué à la phase de lancement du projet « More Happy Birthdays ». Le projet a été achevé avec succès en 2020, et en 2021, le solde restant a pu être transféré à nos fonds généraux pour répondre aux objectifs futurs de l'ICM.

En 2019, **Direct Relief** a accordé un montant pour la mise à jour et la distribution du KIT pour sages-femmes. Au début de l'année 2021, Direct Relief a convenu que le solde devait être utilisé pour parrainer la participation de sages-femmes à notre Congrès virtuel.

L'ICM a reçu des fonds de **Johnson & Johnson** pour le parrainage de notre Congrès 2020 à Bali. Après que le congrès ait été reporté et transformé en congrès virtuel en 2021, Johnson & Johnson a maintenu son engagement de parrainage et les fonds ont été comptabilisés comme tels. Un petit solde est transféré au Congrès de 2023 à Bali.

Johnson & Johnson a fourni un financement pour les prix de la formation et de la recherche de l'ICM et le prix Marie Goubran, Agent du changement pour 2019, 2020 et 2021. Ce programme continue à être reporté en raison de la pandémie mondiale de COVID-19.

Après la remise de diplômes aux jeunes sages-femmes leaders au cours du premier semestre 2021, nous avons élaboré le prochain programme des jeunes sages-femmes leaders pour la période 2022-2023. Nous avons réussi à lever des fonds pour ce programme grâce à une subvention de 150 000 US dollars (129 598 euros) de la **Fondation Johnson & Johnson** et une subvention de 250.000 US dollars (211 446 euros) du **New Venture Fund**.

Le **New Venture Fund** a également accordé cette année une nouvelle subvention de 93 517 US dollars (78 372 euros) pour le parrainage de sages-femmes de pays à revenu faible ou intermédiaire à notre Congrès virtuel de 2021.

En 2021, l'ICM a conclu un contrat de 20 000 US dollars (16 940 euros) avec la **FIGO** pour participer à leur projet Améliorer l'accès aux médicaments essentiels pour réduire la morbidité et la mortalité due aux HPP (IAP).

5.8 Engagements hors bilan et droits et obligations conditionnels

5.8.1 Obligations financières annuelles

Le loyer pour le bureau de l'ICM (Koninginnegracht 60, La Haye) s'élève à 43 860 euros par an. Le contrat expire au 31 mai 2025.

La location de la machine Xerox s'élève à 7 022 euros par an ; le contrat expire en 2024.

5.8.2 Réunion du Conseil et Congrès triennal

Selon ses statuts, l'ICM est tenue d'organiser chaque année une réunion du Conseil, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de la Confédération (Constitution de l'ICM, Article 12, clauses i, ii). Tous les trois ans, l'ICM organise la réunion du Conseil en même temps que son Congrès triennal.

Le lieu où se déroule le Congrès triennal est choisi cinq ans à l'avance. Le Congrès inclut un programme scientifique et d'autres activités, dont un service multiconfessionnel et une cérémonie d'ouverture. Les participants sont en grande partie des sages-femmes du monde entier, ainsi que des organisations partenaires, des sponsors et des exposants.

La planification et l'organisation des congrès triennaux commencent au cours des deux triennats précédents (cinq ans avant). Des contrats avec le lieu où se déroulera le congrès, l'équipe de gestion du congrès et la société locale chargée d'organiser la conférence sont signés. Le conseil d'administration de l'ICM approuve le budget final du Congrès. Les coûts réels du Congrès sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport financier annuel de l'année dans laquelle le Congrès a lieu. L'ICM

est responsable des obligations liées au Congrès dans les années qui précèdent le Congrès et pendant l'année du Congrès.

Au cours des années précédant le Congrès, l'ICM préfinance les paiements à ses fournisseurs, en fonction de l'exécution des contrats et des accords. Le montant total préfinancé pour les congrès, lorsqu'il est présent, se trouve dans la section 5.5.6.3 Travaux en cours. Ces montants seront réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants, des sponsors et des exposants seront suffisants.

5.8.3 Congrès triennal 2023 Bali

Après un Congrès virtuel réussi en 2021 et suite à la décision d'organiser le Congrès de 2023 à Bali plutôt qu'à Abu Dhabi, un budget était en cours d'élaboration au second semestre 2021. Dans le cadre du processus de gestion des risques de l'ICM, nous avons considéré que la pandémie mondiale de COVID-19 qui sévit encore actuellement constituait un risque pour notre capacité à organiser un Congrès à Bali en 2023. Cinq scénarios ont été élaborés pour gérer ce risque et ont été présentés au conseil d'administration en novembre 2021. Les cinq scénarios étaient les suivants : tenue du Congrès de Bali en présentiel ; annulation du congrès en présentiel et passage à un format entièrement virtuel ; modèle hybride simple comprenant un congrès en présentiel et des sessions enregistrées disponibles à la demande après le Congrès ; un modèle entièrement hybride comprenant un Congrès en présentiel combiné à une diffusion en direct et à d'éventuels présentateurs à distance ; l'annulation du congrès de 2023. Le conseil d'administration a choisi l'option hybride simple.

Le conseil d'administration a décidé que, si la pandémie de COVID-19 ne permettait pas le déroulement du Congrès en présentiel en toute sécurité, le Congrès serait purement et simplement annulé. Une décision finale concernant l'annulation sera prise six mois avant le Congrès, en janvier 2023.

L'accord avec le Bali Nusa Dua Congress Centre (BNDCC) pour 2020 a été renouvelé pour 2023, et le montant budgétisé pour le lieu du Congrès 2023 est de 390 000 US dollars, dont 60 %, c'est-à-dire 234 000 US dollars, constitue un dépôt de garantie minimal. Le solde des dépôts du BNDCC 2020 sera crédité à l'ICM et sera utilisé pour les paiements futurs du Congrès 2023.

5.8.4 Autres considérations

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des conséquences sur la façon dont l'ICM effectue ses activités quotidiennes. Sur le plan positif, étant donné que nous avons appris à nous adapter et à interagir et à collaborer en ligne, notre équipe du bureau central s'est élargie au-delà des Pays-Bas grâce à l'embauche de prestataires extérieurs dans différents endroits du monde.

5.9 Notes générales sur l'état des recettes et dépenses

5.9.1 Recettes de l'ICM

5.9.1.1 Cotisations

	<i>Budget</i> 2021	<i>Réel</i> 2021	<i>Réel</i> 2020
Cotisations	406 359	400 674	366 755

En 2021, une seule nouvelle association de sages-femmes a rejoint l'ICM.

Au début de l'année 2021, nous avons adopté une nouvelle structure de cotisations pour nos membres, ce qui a entraîné une augmentation de nos revenus tirés des cotisations. Le montant des cotisations est désormais déterminé par le nombre de sages-femmes actives dans chaque association, dans quel groupe d'indice de développement humain (IDH) se situe leur pays et le revenu national brut de leur pays par rapport à celui de leur groupe IDH. Un plan de paiement sur trois ans a été mis en place afin d'amortir l'augmentation des cotisations pour nos membres. Par conséquent, il faut s'attendre à une nouvelle augmentation du revenu des cotisations en 2022 puis en 2023, lorsque la réduction prendra fin.

5.9.1.2 Subventions

L'ICM bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires de financement pour réaliser les activités fondamentales au renforcement de la profession de sage-femme dans le monde entier et à la formation de professionnels extrêmement qualifiés.

Ces partenaires et les montants qu'ils nous ont fournis en 2021 sont :

	<i>Budget 2021</i>	<i>Réel 2021</i>	<i>Réel 2020</i>
Subventions de base			
Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	875 265	720 448	188 950
Direct Relief		57 383	22 730
Montant total des subventions de base	875 265	777 831	211 680
	<i>Budget 2021</i>	<i>Réel 2021</i>	<i>Réel 2020</i>
Subventions, dons et parrainage			
UNFPA	127 344	150 789	214 989
Fondation MacArthur	112 284	91 511	366
Fondation Bill et Melinda Gates	1 272 502	899 848	667 825
Latter Day Saint Charities	135 288	110 057	114 881
Laerdal Global Health	-	3 755	222 285
Direct Relief	16 121	17 697	11 308
Johnson & Johnson	2 743	14 744	171 242
New Venture Fund	77 932	84 742	-
Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)	13 333	8 271	-
Autres subventions et dons	62 009	26 519	12 789
Montant total des subventions de base	1 819 556	1 407 933	1 415 685
Total des subventions	2 694 821	2 185 764	1 627 365

5.9.1.3 Autres recettes

	<i>Budget 2021</i>	<i>Réel 2021</i>	<i>Réel 2020</i>
Recettes de la collecte de fonds	-	-	440
Recettes pour fonds et réserves			
Fonds pour une maternité sans risque	1 500	649	2 065
Fonds du Congrès	1 110 100	1 464 685	-
Fonds pour les conférences régionales	-	-	3 976
Total des recettes pour les fonds et réserves	1 111 600	1 465 334	6 041
Divers			
Dons des membres du conseil d'administration	-	1 200	5 000
Services de conseil	-	1 158	2 500
Autre	-	29	583
Total divers	-	2 387	8 083
Total des autres recettes	1 111 600	1 467 721	14 564

La Japanese Nursing Association (JNA) a soutenu le Fonds pour une maternité sans risque afin de permettre aux sages-femmes des pays en développement de participer au Congrès virtuel en 2021.

La recette dans le Fonds du Congrès provient des versements par personne de l'ICM pour le Congrès virtuel. Le résultat positif du Congrès est ajouté au Fonds du Congrès via l'affectation des résultats.

5.9.2 Dépenses de l'ICM

5.9.2.1 Dépenses de personnel

	<i>Budget 2021</i>	<i>Réel 2021</i>	<i>Réel 2020</i>
Salaires bruts	595 771	545 531	469 817
Charges sociales	124 199	67 719	54 591
Honoraires des prestataires extérieurs	666 096	719 991	327 635
Autres dépenses de personnel	61 831	51 025	2 662
Total frais de personnel	1 447 897	1 384 266	854 705

L'ICM emploie du personnel salarié aux Pays-Bas et en Suède. Au 31 décembre 2021, 10 membres du personnel (7,35 ETP en 2021) étaient employés au bureau central de l'ICM, contre 6 membres du personnel (6,75 ETP en 2020) en décembre 2020.

D'autres membres de l'équipe du bureau central travaillent et vivent dans d'autres pays et sont donc des prestataires extérieurs. Au 31 décembre 2021, 13 d'entre eux étaient sous contrat dans le cadre de bureau central de l'ICM, contre 7 en décembre 2020.

Au total, 11 nouveaux membres se sont joints à l'équipe en 2021 et 2 ont quitté l'équipe en 2021.

En 2020, les coûts correspondant aux prestataires extérieurs ont été présentés comme des coûts relatifs à des services-conseils. Ce poste comprenait les coûts des prestataires extérieurs considérés comme faisant partie de l'équipe du bureau central et des consultants qui participent à la réalisation de nos événements et programmes. Pour donner une image plus juste, ces coûts sont maintenant répartis entre les coûts de personnel pour les prestataires extérieurs et les coûts de services-conseils sous le poste événements et programmes.

5.9.2.2 Dépenses du conseil d'administration et de représentation

	<i>Budget</i> 2021	<i>Réel</i> 2021	<i>Réel</i> 2020
Coûts du conseil d'administration	30 200	31 679	27 416
Représentation	2 000	131	3 696
Conseil d'administration et représentation	32 200	31 810	31 112

En raison de la pandémie mondiale actuelle de COVID-19 et compte tenu de la composition internationale du conseil d'administration de l'ICM, toutes les réunions du conseil d'administration ont dû se tenir virtuellement en 2021. Il en va de même pour les activités de représentation des membres de notre conseil d'administration et des membres de l'équipe du bureau central.

5.9.2.3 Services professionnels

	<i>Budget</i> 2021	<i>Réel</i> 2021	<i>Réel</i> 2020
Audit	30 000	69 318	49 929
Traductions	100 000	131 532	96 643
Dépenses juridiques	23 600	28 396	13 281
Assistance financière	-	-	98 397
Administration des salaires	4 600	1 985	2 454
Autres services professionnels	-	-	5 726
Total services professionnels	158 200	231 231	266 430

La comptabilisation des honoraires d'audit a été modifiée. Alors que les frais d'audit de l'exercice précédent ont été comptabilisés l'année où l'audit a été réalisé, ces coûts sont maintenant comptabilisés dans l'exercice financier sur lequel porte l'audit. Les charges à payer sont basées sur les honoraires stipulés dans la lettre de mission entre l'ICM et les commissaires aux comptes.

L'ICM a mis l'accent sur l'équité entre ses membres en augmentant le nombre de documents et de communications qui étaient disponibles dans les trois langues officielles et en produisant le site Web en trois langues. En 2021, des progrès ont été réalisés dans le développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne. Cela a entraîné une augmentation des coûts de traduction pour pouvoir proposer les modules en anglais, français et espagnol.

En 2021, le soutien financier a été pris en charge par des prestataires extérieurs dont les coûts sont comptabilisés dans les frais de personnel.

En 2021, nous avons procédé à un vaste examen de nos politiques opérationnelles et avons commencé à élaborer nos politiques de gouvernance en lieu et place des statuts administratifs. Pour certaines d'entre elles, des examens et avis juridiques supplémentaires ont été nécessaires.

5.9.2.4 Dépenses administratifs généraux

	<i>Budget</i> 2021	<i>Réel</i> 2021	<i>Réel</i> 2020
Loyer du bureau central	43 493	44 879	76 467
TIC et communication	49 730	52 365	19 883
Autres dépenses	43 454	76 379	19 564
Total frais administratifs généraux	136 677	173 623	115 914

Les autres coûts comprennent une provision pour créances douteuses.

Auparavant, les dépenses d'amortissement et les frais bancaires étaient présentés comme des dépenses financiers. Ils sont maintenant présentés sous la rubrique dépenses administratifs généraux - Divers. À des fins de comparaison, les chiffres réels de 2020 sont également déplacés dans cette catégorie.

5.9.2.5 Événements et programmes

	<i>Budget</i> 2021	<i>Réel</i> 2021	<i>Réel</i> 2020
Personnel local	-	14 251	64 828
Dépenses de services-conseils	669 334	399 627	358 556
Dépenses de déplacements	60 627	8 446	55 925
Lieu du Congrès et hébergement	-	49 568	81 903
Autres dépenses directs	211 945	117 263	169 481
Congrès et conférences régionales	1 173 286	1 186 033	
Total services professionnels	2 115 192	1 775 188	730 693

En raison de l'actuelle pandémie de COVID-19, les activités du projet ont continué à être retardées ou réalisées en ligne. Par conséquent, cette année, les coûts directs des projets restent inférieurs aux prévisions budgétaires.

En 2020, les dépenses de services-conseils ont été présentés sous la rubrique Dépenses de personnel. Afin de donner une image plus juste de nos dépenses, ces coûts sont désormais répartis entre les dépenses de personnel pour les prestataires extérieurs qui font partie de notre équipe du bureau central et les consultants qui sont engagés pour nous aider à réaliser nos événements et programmes.

5.9.2.6 Recettes et dépenses financiers

	<i>Budget</i> 2021	<i>Réel</i> 2021	<i>Réel</i> 2020
Intérêt	6 000	218	-
Différences de taux de change	10 800	(19 999)	(4 159)
Total des (produits)/dépenses financiers	16 800	(19 780)	(4 159)

En 2021, la banque ABN Amro a abaissé le seuil des intérêts créditeurs sur les soldes en euros à 100 000 euros. Nous détenons des avoirs en banque en EUR, USD et SEK et nous ne

les convertissons en EUR que lorsque cela est nécessaire afin d'éviter autant que possible les intérêts créditeurs.

Auparavant, les frais d'amortissement et les frais bancaires étaient présentés comme des frais financiers. Ils sont maintenant présentés sous la rubrique Frais administratifs généraux - Divers. À des fins de comparaison, les chiffres réels de 2020 sont également déplacés dans cette catégorie.

5.10 Résumé du budget 2022

En raison des exigences associées à la subvention de la Sida et conformément à l'introduction d'une politique de recouvrement intégral des coûts, l'ICM passe d'une approche budgétaire basée sur les coûts à une approche budgétaire basée sur les résultats (ou les activités). Cette nouvelle approche de la budgétisation permettra de lier plus étroitement la stratégie de l'ICM à son budget. Le plan opérationnel est élaboré chaque année en fonction de la stratégie et des résultats annuels sont identifiés. Les coûts des activités nécessaires pour atteindre ces résultats sont calculés et les fonds sont alloués. Cette nouvelle approche permettra à l'ICM d'identifier et de planifier le recouvrement de tous les coûts de mise en œuvre de sa stratégie.

Les prévisions financières pour les revenus et les dépenses 2022 sont résumées ci-dessous.

RECETTES

Cotisations	448 713
Subventions	
Financement de base	969 373
Financement des projets	3 169 031
Autres recettes	5 250
TOTAL RECETTES	4 592 367

DÉPENSES

TOTAL DES DÉPENSES	Dépenses de personnel	Événements et programmes	Conseil d'administration	Représentation	Services professionnels	Dépenses administratifs généraux	(Produits)/coûts financiers
Priorité 1 – Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme							
1 238 211	530 929	692 282	15 000				
Priorité 2 – Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme							
953 996	404 278	549 718					
Priorité 3 – Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.							
1 299 692	226 039	1 047 653	26 000				
Frais généraux							
1 005 598	587 760	118 575	81 500	70 600	127 047	20 116	
TOTAL DES DÉPENSES	1 749 006	2 408 228	96 500	26 000	70 600	127 047	20 116
RÉSULTAT	94 870						

Autres informations

Les statuts ne décrivent pas l'affectation du bénéfice. En conséquence, le Conseil de l'ICM approuve l'affectation du bénéfice.

Au nom du conseil d'administration, date : Juin 2022

F. Cadée
President

S. Oyarzo Torres
Vice President

V. Varela
Treasurer

H. Shikwambi
Board Member

F. Dicko
Board Member

P. Hardtman
Board Member

M.F. Francisconi
Board Member

E. Indomo
Board Member

A. Kinnear
Board Member

R. Altaweli
Board Member

T. Thommesen
Board Member

L. Apini-Welcland
Board Member

V. Vivilaki
Board Member

6. Rapport des commissaires aux comptes indépendant

Confédération internationale des sages-femmes

À l'attention du conseil d'administration

Koninginnegracht 60

2514 AE DEN HAAG

Date : 16 Mai 2022

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES INDÉPENDANT

A. RAPPORT SUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2021 INCLUS DANE LE RAPPORT ANNUEL

Notre opinion

Nous avons vérifié les états financiers 2021 de la Confédération internationale des sages-femmes, basée à la Haye.

Notre conclusion est que les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et juste de la situation financière de la Confédération internationale des sages-femmes au 31 décembre 2021 et de ses résultats pour 2021, conformément à la norme comptable Néerlandaise RJK C1 « Kleine-organisaties-zonder-winststreven » (Lignes directrices pour les rapports annuels C1 « Micro et petites organisations à but non lucratif » du Conseil Néerlandais pour les rapports annuel).

Les états financiers comprennent :

- le bilan au 31 décembre 2021 ;
- l'état des recettes et des dépenses pour 2021; et
- les notes comprenant un résumé des méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de notre opinion

Nous avons mené notre audit conformément à la loi Néerlandaise, y compris les normes Néerlandaises sur la vérification des comptes. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de façon plus détaillée dans la section « Nos responsabilités pour la vérification des états financiers » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de la Confédération internationale des sages-femmes conformément au « Verordening inzake de onafhankelijkheid van accountants bij assurance-opdrachten » (ViO, Code d'éthique pour les comptables professionnels, une réglementation relative à l'indépendance) et d'autres réglementations Néerlandaises sur l'indépendance des cabinets d'audit. En outre, nous nous sommes conformés au « Verordening gedrags- en beroepsregels » accountants (VGBA, code d'éthique Néerlandais).

Nous pensons que les informations probantes que nous avons obtenues dans le cadre de cette vérification sont suffisantes et appropriées pour servir de base à notre opinion d'audit.

B. RAPPORT SUR LES AUTRES INFORMATIONS INCLUSES DANS LE RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel contient d'autres informations, en plus des états financiers et du rapport de notre commissaire aux comptes. Ces autres informations sont :

- la vision et la mission ;
- le message de la Présidente ;

- le message de la Directrice générale ;
- le rapport du conseil d'administration inclus aux chapitres 1 à 4 ;
- d'autres informations requises par la norme comptable Néerlandaise RJK C1.

Sur la base de l'exécution des procédures suivantes, nous concluons que les autres informations sont conformes aux états financiers et ne contiennent aucune anomalie significative.

Nous avons lu les autres informations. Sur la base de nos connaissances et de notre compréhension, acquises lors de la vérification des états financiers ou d'une autre manière, nous avons examiné si les autres informations contenaient des anomalies significatives.

Ces procédures ont été réalisées conformément aux exigences de la norme comptable Néerlandaise RJK C1 et de la norme Néerlandaise 720. L'étendue des procédures exécutées est nettement inférieure à celle des procédures réalisées dans notre vérification des états financiers.

Le conseil d'administration est responsable de la préparation d'autres informations, y compris du rapport du conseil d'administration, conformément à la norme comptable Néerlandaise RJK C1.

C. DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la norme comptable Néerlandaise RJK C1. De plus, le conseil d'administration est responsable de tout contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers dépourvus d'anomalies significatives, qu'elles résultent d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de l'entreprise à assurer la continuité de ses activités. Sur la base du cadre de présentation de l'information financière mentionné, le conseil d'administration doit préparer les états financiers sur la base comptable de la continuité d'exploitation, à moins que le conseil d'administration ait l'intention de liquider la Confédération ou de cesser ses activités, ou n'ait pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

Le conseil d'administration doit divulguer dans les états financiers les événements et circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers

Notre objectif est de planifier et de réaliser notre travail de l'audit de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour notre opinion.

Notre audit a été réalisée avec un niveau d'assurance élevé, mais pas absolu, ce qui signifie qu'il ne sera peut-être pas possible de détecter toutes les anomalies significatives et fraudes au cours de notre audit.

Ces anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, elles pourraient raisonnablement être susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers. Le caractère significatif affecte la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et l'évaluation de l'effet des déclarations inexactes relevées sur notre opinion.

Nous avons exercé un jugement professionnel et avons maintenu un scepticisme professionnel tout au long de notre audit, conformément aux normes Néerlandaises sur l'audit, les exigences éthiques et les exigences d'indépendance. Notre audit comprenait entre autres :

- identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, concevoir et exécuter des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est supérieur à celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes ;
- acquérir une compréhension des contrôles internes adaptée à l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, sans pour autant chercher à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la confédération ;
- évaluer la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par le conseil d'administration ;
- conclure sur le bien-fondé de l'utilisation de la base comptable de continuité d'exploitation par le conseil d'administration, et sur la base des éléments probants obtenus, décider s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui pourraient jeter un doute important sur la capacité de la Confédération à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport de commissaire aux comptes, sur les informations correspondantes dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport de commissaire aux comptes. Toutefois, des événements ou conditions futurs peuvent entraîner la cessation de la poursuite des activités d'une entreprise ;
- évaluer la présentation, la structure et le contenu globaux des états financiers, y compris les informations fournies ; et
- évaluer si les états financiers représentent les opérations et faits réels sous-jacents d'une manière qui fournisse une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier planifiés de l'audit et les constatations importantes de l'audit, y compris toute constatation importante dans les contrôles internes que nous identifions au cours de notre audit.

Delft, 16 Mai 2022

J. Eenhoorn RA

Maerten Trompstraat 25,
2628 RC Delft
Tel. 085 488 19 00
E-mail info@4youaccountancy.nl
Internet www.4youaccountancy.nl

7. Annexes

7.1 Membres du personnel du bureau central en 2021

Fonction	Nom	Pays
Directrice générale	Sally Pairman	Pays-Bas
Responsable des programmes et des partenariats	Shree Mandke	Royaume-Uni
Responsable du renforcement des sages-femmes et des associations	Ann Yates	Pays-Bas
Responsable du plaidoyer et des communications	Rachel Firth	Royaume-Uni
Chef des opérations et du changement	Devrol Dupigny	Pays-Bas
Assistante exécutive auprès de la directrice générale et de la présidente	Helen Kirkpatrick (temps partiel)	Pays-Bas
Responsable du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage	Toochi Egbe	Royaume-Uni
Responsable de la collecte de fonds et du développement commercial	Sultan Torshkoev	Royaume-Uni
Coordinatrice de projet	Martha Bokosi (temps partiel)	Malawi
Coordinateur de projet SMS	Christabel Nachizya Mateyo	Zambie
Conseillère sage-femme - Formation	Erin Ryan	États-Unis d'Amérique
Conseillère sage-femme - Réglementation	Many Forrester	Royaume-Uni
Conseillère sage-femme - Générale	Florence West	Pays-Bas
Conseillère sage-femme - Renforcement du leadership et des associations	Liselotte Kweekel (temps partiel)	Pays-Bas
Coordinatrice des associations membres	Charlotte Renard	Pays-Bas
Responsable des communications	Molly Karp	Canada
Responsable des communications numériques	Rebecca Dahl	Canada et Pays-Bas
Responsable du plaidoyer	Faridah Luyiga Mwanje	Ouganda
Responsable de la gouvernance et des RH	Sigrid Engstrom	Suède
Responsable du bureau et des achats	Morgane Schmidt (temps partiel)	Pays-Bas
Coordinatrice du soutien opérationnel	Justine Laurent	Pays-Bas
Contrôleur financier et de la qualité	Pascal Bodmeijer	Royaume-Uni
Comptable de projet	Kate Harbour (temps partiel)	Pays-Bas

7.2 Les membres du conseil d'administration en 2021

Fonction	Nom	Pays
Présidente	Franka Cadée	Pays-Bas
Vice-présidente	Sandra Oyarzo Torres	Chili
Trésorier	Vitor Varela	Portugal
Membre régional du conseil d'administration, Afrique anglophone	Hilma Shikwambi	Namibie
Membre régional du conseil d'administration, Afrique francophone	Fatoumata Dicko	Mali
Membre régional du conseil d'administration, Amérique latine	Florencia Francisoni	Argentine
Membre régional du conseil d'administration, Amérique du Nord et Caraïbes	Pandora Hardtman	USA/Guyane
Membre régional du conseil d'administration, Méditerranée orientale	Roa Altaweli	Arabie saoudite
Membre régional du conseil d'administration, Europe centrale	Lisa Apini-Welcland	Allemagne
Membre régional du conseil d'administration, Europe du Nord	Trude Thommesen	Norvège
Membre régional du conseil d'administration, Europe méridionale	Victoria Vivilaki	Grèce
Membre régional du conseil d'administration, Asie du Sud-Est	Emi Nurjasmi	Indonésie
Membre régional du conseil d'administration, Pacifique occidental	Ann Kinnear	Australie

7.3 Commissions du conseil d'administration : Commission permanente sur la recherche, la formation et la réglementation

Commissions permanentes

Membres des commissions en 2021 jusqu'à dissolution des commissions. Voir note ci-dessous.

	Formation	Réglementation	Recherche
Co-présidentes	Mieke Embo (membre du SPPC au Congrès de Bali) Melissa Avery Michelle Newton	Karen Guilliland (membre du SPPC au Congrès de Bali) Sue Bree	Deborah Davis (membre du SPPC au Congrès de Bali) Jenny McNeill
Contacts avec le bureau central de l'ICM :	Florence West	Martha Bokosi	Ann Yates
Afrique anglophone	Namukombe Ekong Elizabeth Subah Marion	Lilian Dodzo Everlyne Rotich Sylvia P. Hamata	Dr. Ann Phoya
Afrique francophone	Poste vacant	Poste vacant en 2021	Amata Gnagna
Amérique du Nord et Caraïbes	Melissa Avery Katherine Camacho Carr Cathy Ellis Carol Nelson Marcia Skinner-Rollock	Kris Robinson	Liz Darling Lisa Kane Low
Amérique latine	Sondre Schneck	Eduardo Lillo Gonzales	Cris Alonso
Méditerranée orientale	Iman Kanaan	Poste vacant en 2021	Poste vacant en 2021
Europe du Nord	Marie Berg Trude Thommesen Annette Dalsgard Jayne Marshall Margriet Pluymaekers Sue Way	Jessica Read	Susan Crowther Sarah Church

Europe centrale	Karin Brendel Geneviève Castiaux Mieke Embo Ute Lange Ana Mivsek Polona	Lisa Welcland Marianne Benoit Truong Cahn	Christine Morin
Europe du Sud	Rita Borg Xuereb	Vitor Varela	Fatima Leon
Asie du Sud-Est	Poste vacant en 2021	Prof. Dr. Sudha A. Raddi	Kusmayra Ambarwati

Pacifique occidental	Janice Butt Michelle Newton Judith McAra-Couper	Karen Guilliland Sue Bree	Mary Steen Deborah Davis
-----------------------------	---	------------------------------	-----------------------------

NB : En 2021, le conseil d'administration a décidé de dissoudre les commissions permanentes sur la recherche, la formation et la réglementation. Cette décision a été prise en consultation avec les co-présidentes des commissions et tient compte du fait que la structure des commissions permanentes n'est plus adaptée à une ICM dont le bureau central dispose de davantage de capacités pour diriger dans ces domaines. En 2022, les commissions permanentes seront remplacées par des comités professionnels régionaux regroupant des formateurs de sages-femmes, des organismes de réglementation, des chercheurs et des leaders en devenir. En tant que comités opérationnels, ces groupes travailleront en étroite collaboration avec les équipes régionales du bureau central pour déployer la mise en œuvre du cadre professionnel de pratique sage-femme actualisé et promouvoir une intégration plus forte de ses éléments dans chaque région.

7.4 Commission du programme scientifique et professionnel pour le Congrès triennal virtuel 2021

Co-présidentes : Marian van Huis (région Europe, Pays-Bas) et Debra Lewis (région Amériques, Trinidad)

Présidente de l'ESC de l'ICM : Mieke Embo (région Europe, Belgique)

Présidente de la RSC de l'ICM : Deborah Davis (Région du Pacifique occidental, Australie)

Présidente de la Commission permanente sur la réglementation de l'ICM : Karen Guilliland (Région du Pacifique occidental, Nouvelle-Zélande)

Représentante de l'association co-hôte : Andari Wuri Astuti (région Asie du Sud-Est, Indonésie)

Membre coopté : Atf Gherissi (région Méditerranée orientale, Tunisie)

Directrice générale de l'ICM : Sally Pairman

7.5 Réunions régionales en 2021

14 octobre 2021	Asie du Sud-Est
19 octobre 2021	Méditerranée orientale
4 novembre 2021	Pacifique occidental
17 novembre 2021	Afrique
24 novembre 2021	Europe
8 décembre 2021	Amériques

7.6 Résumé des projets

Bailleur de fonds	Nom du projet	Activités 2021	Dates de projet
Fondation MacArthur	Renforcer la pratique sage-femme au Mexique	Sages-femmes parrainées pour participer au congrès triennal virtuel de l'ICM Atelier de plaidoyer Traduction de documents de plaidoyer pour les ateliers et les modules d'apprentissage en ligne	Commencé en 2018 ; prolongation sans frais jusqu'en 2022
Fondation Bill et Melinda Gates	Projet de renforcement des services de sage-femme	Mise à jour et pilote du MACAT Note d'orientation sur le développement d'un environnement favorable Ressources sur le Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPATH) Mise en œuvre du Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP) Mise en œuvre du Cadre pour les services de pratique sage-femme Développement du Cadre professionnel de pratique sage-femme	2018 - 2021, prolongé par une subvention supplémentaire de 2020 - 2022
Fondation Bill et Melinda Gates	Projet sur les maisons de naissance	Phase de lancement du projet	Septembre 2021 - avril 2023

Latter Day Saint Charities	More Happy Birthdays	Formation de sages-femmes et d'autres prestataires de soins de santé maternelle et néonatale au Rwanda sur la série de ressources de formation Aider les bébés à survivre Phase de mise en œuvre	Septembre 2021 - avril 2022
Johnson & Johnson Corporate Citizen's Trust	YML	Programme de leadership Participation au congrès triennal virtuel de l'ICM	Jan 2019 - Déc 2020 ; prolongation sans frais jusqu'en août 2021
Fondation Johnson & Johnson et New Venture Fund	YML 3.0	Phase de sélection	Novembre 2021 - octobre 2023
Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO)	Améliorer l'accès aux médicaments essentiels pour réduire la morbidité et la mortalité liées à la HPP	Conseils techniques Déclaration conjointe Co-développement d'outils et de ressources Mise en œuvre dans le pays par le biais des AM dans 8 pays Co-direction de deux ateliers	1er avril 2021 - 31 juillet 2022
NFPA	Plan de travail 2021	Sessions du Congrès virtuel et parrainage de sages-femmes Boîte à outils pour l'IDM E-magazine ICM/UNFPA Recherche sur la COVID-19 Conseils techniques	Mars 2021 - Décembre 2021

International Confederation of Midwives
La Confédération internationale des sages-femmes
Confederación Interacional de Matronas

Koninginnegracht 60,
The Hague 2514 AE
The Netherlands

Telephone +31 70 3060 520
Fax +31 70 3555 651

Email info@internationalmidwives.org

www.internationalmidwives.org